

# Ar(*abes*)ques

OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2017

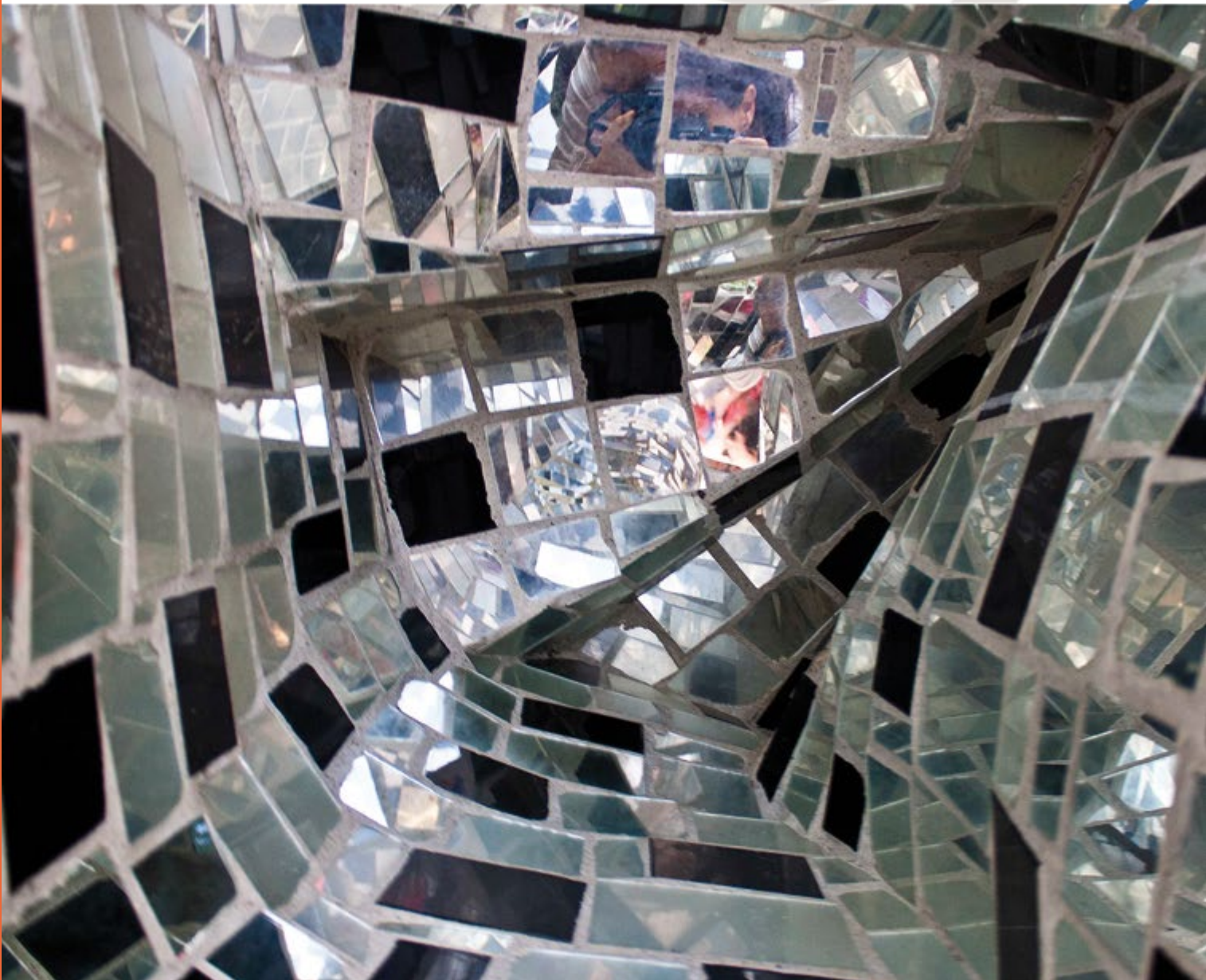
DOSSIER

## Transition bibliographique *À la veille d'un tournant décisif*

**PLEINS FEUX SUR** • Ana'ite, la bibliothèque scientifique numérique polynésienne

**ACTUALITÉS** • Journée d'étude Systèmes et Données – Séminaire Abes –  
8<sup>e</sup> Journée nationale Rameau

abes  
agence bibliographique  
de l'enseignement supérieur



# (Dossier) TRANSITION BIBLIOGRAPHIQUE

“ Ce numéro spécial consacré à la Transition bibliographique se veut un véritable état de l’art sur cette question complexe et centrale quant à l’avenir des pratiques catalographiques. Pour un plus grand confort de lecture, le dossier a été réparti en plusieurs sous-parties (Enjeux, la TB en chantier, la TB en action, Formats et modèles, RDA ailleurs, FRBR en vrai) et doté d’un glossaire des principaux sigles et concepts.

”

- 04 Une transition chasse l’autre PHILIPPE LE PAPE
- 06 Stratégie et prospective : le mot des pilotes  
FRÉDÉRIQUE JOANNIC-SETA, DAVID AYMONIN
- 08 Le groupe Normalisation : transposer RDA  
en France FRANÇOISE LERESCHE
- 10 Entre prospective et pragmatisme : le groupe  
Systèmes & Données RENAUD AIUTZ
- 11 Le groupe Formation : expliquer et sensibiliser  
CLAIRE TOUSSAINT, LAURENT PIQUEMAL
- 12 Quand Rameau se greffe au programme national  
FLORENCE MÉNARD, OLIVIER ROUSSEAU
- 13 Dernier appel pour les bibliothécaires en transit !  
GRÉGORY MIURA
- 14 La TB, ou le battement d’ailes du papillon à  
l’échelle d’un réseau LAURE JESTAZ, OLIVIER ROUSSEAU
- 16 A Lyon, l’adieu aux vieux automatismes  
EMMANUELLE RIOU-GENTY
- 17 A Paris VII, le RDA fait son chemin...  
LAURENCE CARRION
- 18 Vingt ans après : LRM, le cinquième mousquetaire  
PHILIPPE LE PAPE
- 20 À quoi ressembleront les métadonnées  
de l’avenir ? EMMANUELLE BERMÈS
- 21 L’Intermarc « nouvelle génération » de la BnF  
SÉBASTIEN PEYRARD
- 22 Vie d’Unimarc en temps de TB PHILIPPE LE PAPE
- 24 RDA, un code de plus en plus international ?  
FRANÇOISE LERESCHE
- 26 RDA ? Oui, mais dans le respect  
du multilinguisme THIERRY CLAVEL
- 27 À la BN suisse, RDA est déjà trilingue  
CHRISTIAN ALIVERTI
- 28 Espagne, 1<sup>er</sup> janvier 2019, « diá cero »  
ROBERTO GÓMEZ
- 29 RDA au Québec a fêté ses 4 ans  
DANIEL PARADIS, PAT RIVA
- 30 AlKindi, un catalogue entièrement FRBRisé  
RENÉ-VINCENT DU GRANDLAUNAY

## 32 (Pleins feux sur...)

### Ana’ite, une « grotte du savoir » en Polynésie



Photographie Itchner, Albert Edouard (1864-1939).  
Source : <http://anate.up.fr/items/show/313>.

## 34 (Glossaire du dossier)

## 35 (Actualités)

## 36 (Portrait)

### Ar(abes)ques

REVUE TRIMESTRIELLE DE L’AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
227, avenue du Professeur-Jean-Louis-Viala, CS 84308, 34193 Montpellier cedex 5  
Tél. 04 67 54 84 10 / Fax 04 67 54 84 14 / [www.abes.fr](http://www.abes.fr)

Directeur de la publication : David Aymonin

Coordination éditoriale et secrétariat de rédaction :

Danièle Stantcheva ([dstantcheva.abes@free.fr](mailto:dstantcheva.abes@free.fr))

Comité de rédaction : Yves Desrichard, Jean-Marie Feurtet, Christine Fleury,  
Philippe Le Pape, Maryse Picard, Laurent Piquemal, Marie-Pierre Roux, Bertrand Thomas.  
Conception graphique : Anne Ladevie ([anneladevie.com](http://anneladevie.com))

Impression : Pure Impression

Couverture : Jardin des tarots (Toscane), de Niki de Saint Phalle. Anna Osbat/Flickr (CC BY-2.0)  
<https://www.flickr.com/photos/annurca/8097054067/>

Revue publiée sous licence Creative Commons CC BY-ND 2.0 (Paternité - Pas de modifications)  
sauf pour les images qui peuvent être soumises à des licences différentes ou à des copyrights.

Les opinions exprimées dans Arabesques n’engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

ISSN (papier) 1269-0589 / ISSN (web) 2108-7016

# *Vous ne direz plus jamais « lost in translation »*

**L'**Abes, cette petite grande agence bibliographique, qui a, depuis dix ans, largement diversifié ses activités au-delà du Sudoc, est au cœur des bouleversements qu'a connus le monde de l'information documentaire avec la naissance du catalogage moderne, dans les années 1960, puis avec l'expansion de l'Internet, dans les années 1990.

Ces bouleversements proviennent des évolutions simultanées des technologies, de la nature de l'information et des modèles économiques qui sous-tendent les échanges entre les acteurs du domaine. En matière de technologie, nous passons d'une problématique d'analyse des données et de leur structuration, dans des bases centralisées, à une problématique de quantité et d'évolutivité des systèmes, dans une architecture décentralisée. La nature de l'information, jusque-là conceptualisée à partir du modèle de l'imprimé, se

## **LRM, WEMI, RDA, AUTORITES, 2021... CE QU'IL FAUT RETENIR DE LA TB**

transforme sous l'influence de la production numérique, à la fois fluide, diversifiée dans ses sources, ses contenus, ses formats, massive et hypertextualisée. Enfin, les modèles économiques changent, plaçant l'utilisateur-producteur au centre de la transaction, et valorisant l'accès plus que la possession.

Dans les quelques années qui nous séparent du déploiement probable de l'intelligence artificielle, nous, bibliothécaires et spécialistes de l'information scientifique et technique, avons la charge de transformer nos systèmes d'information de fond en comble pour qu'ils soient totalement compatibles avec l'univers numérique. Numérisation, signalement exhaustif et dynamique, interconnexion des catalogues et des données, enrichissements semi-automatiques, qualité maîtrisée des catalogues, conservation durable des données et des métadonnées sont autant de chantiers qu'il nous incombe de mener à bien.

Et parmi ceux-ci, le programme Transition bibliographique (TB) s'annonce comme l'un des plus importants. L'enjeu de la TB étant au final de concevoir et d'appliquer les principes, les méthodes et les outils qui permettront d'injecter dans l'univers des données l'ensemble des artefacts documentaires collectés et décrits à ce jour, quelle que soit leur forme ou leur origine.

C'est ce qui a motivé le thème de ce numéro 87 d'*Arabesques*, coordonné par Philippe Le Pape, à

qui je tiens à rendre hommage pour l'immense travail accompli dans la mise en œuvre de la transition bibliographique. Il a su, ici, dénouer l'écheveau d'un sujet aux multiples dimensions, afin de rendre à la communauté professionnelle francophone un état des lieux à jour, clair, synthétique et pédagogique. C'est ainsi un jalon dans la transition bibliographique, publié à mi-chemin entre 2014, date officielle du début de la TB en France, et 2021, date probable de la



publication de l'ensemble des cadres, normes et règles qui en permettront la généralisation. À sa lecture, vous découvrirez comment se pense et s'organise la TB au niveau international et en France, comment les acteurs français travaillent à sa réalisation, et vous en saisissez les concepts-clés. Auparavant, sachez encore que d'autres actions décisives sont en cours en cette rentrée

2017, liées de près aux changements fondamentaux de notre univers professionnel :

- l'Abes élabore actuellement son projet d'établissement 2018-2022, qui l'engagera dans la consolidation des services construits au cours de ses vingt années d'existence, et dans l'adaptation aux besoins nouveaux (SGBm, TB, *Big Data*...);
- cette rentrée marque également l'arrivée dans le projet SGBm des premiers établissements non « sites-pilotes », qui bénéficieront du capital de connaissances acquis par leurs neuf prédécesseurs;
- sous l'égide de Couperin commenceront ce trimestre les discussions portant sur l'avenir de la licence Elsevier Freedom Collection 2014-2018, auxquelles l'Abes est associée en tant que porteur de la licence nationale;
- enfin, avec l'INIST, Couperin, le CNRS et l'université de Lorraine, l'Abes prépare le futur de la plateforme Istex, qui se destine à un rôle majeur en matière de *text and data mining* en France dans les années à venir. Ces quelques exemples illustrent le fait que le monde de l'IST – qui évoluait déjà si vite depuis vingt ans – aborde maintenant une phase de transformation radicale. Nous avons devant nous des occasions uniques de créer un monde de l'IST tout neuf. Et une fois la peur de l'inconnu dissipée, il faut se rendre à l'évidence : c'est une chance – et un moment formidable !

**DAVID AYMONIN**  
Directeur de l'Abes



# Une transition chasse l'autre

Les catalogues tels que nous les connaissons aujourd'hui sont le fruit d'une première « transition bibliographique », démarrée dans les années 1960. Ils reposent sur des standards désormais dépassés. La seconde transition, qui est en train de déterminer les formats bibliographiques du XXI<sup>e</sup> siècle, s'apprête à attaquer un tournant décisif.



Ce que nous appelons « Transition bibliographique » et qui, en France, fait depuis 2014 l'objet d'un programme national, est un mouvement mondial qui a débuté il y a plus de vingt ans. Quand exactement ? Il n'y a pas de date officielle. On peut proposer le tournant des années 1980-90, lorsque les professionnels de l'information bibliographique prennent conscience de la difficulté de traiter avec les standards d'alors ce qu'on appelait les « nouveaux supports » ; ou, si l'on aime les chiffres ronds, 1990, date de la convocation à Stockholm par l'IFLA du *Séminaire sur les notices bibliographiques*, qui a débouché sur la rédaction des FRBR ; ou bien encore, 1997, année de l'achèvement des FRBR. Bref : les années 1990, et les FRBR comme fanal.

## AVÈNEMENT DES FRBR

« Les FRBR », comme on dit couramment, constituent en effet le texte fondateur de la transition bibliographique en cours. C'est à partir du modèle qui s'y trouve présenté que s'est développée dans les années 2000 une réflexion sur le renouvellement général des principes, puis des codes de catalogage : les « Principes de Paris » de 1961 sont actualisés en 2009. Deux

nouveaux modèles, centrés sur les « données d'autorité », viennent compléter FRBR : FRAD en 2009 et FRASD en 2010. Des codes de catalogage intégrant l'analyse des FRBR apparaissent enfin : Reicat en 2009 et, surtout, RDA en juin 2010. Le succès de ce modèle réside d'abord dans son approche entité-association. La conception qui prévalait jusqu'alors était celle de catalogues de bibliothèques constitués de notices bibliographiques représentant chacune une ressource physique possédée par l'établissement et comportant le tout de l'information relative à cette ressource, comme si elle était décrite pour elle seule. C'est à ce schéma général, directement issu des Principes de Paris, que fait référence le jeu de règles catalogographiques mis au point dans les années 1970.

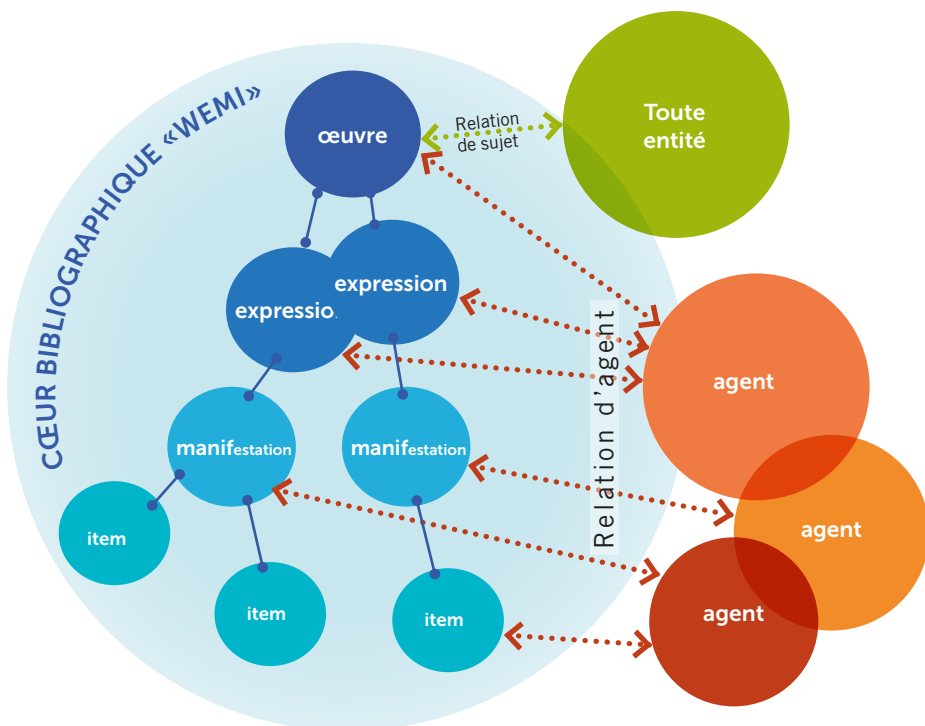
Pour faciliter le contrôle de certains points d'accès normalisés, certains systèmes (à l'aide de formats de données tels que l'Unimarc) ont cependant développé des fichiers « d'autorité », constitués de « notices » documentant les entités concernées (*personnes, collectivités, œuvres...*). Dans le meilleur des cas, ces notices d'autorité sont liées, dans la base de données que constitue un catalogue informatisé, aux points d'accès correspondants insérés dans les notices bibliographiques. Pareil dispositif constitue déjà une modélisation empirique d'un univers bibliographique complexe, dans lequel on reconnaît plusieurs types d'entités mises en relation les unes avec les autres.

Les FRBR conceptualisent ce schéma en le développant. Heureuse audace, elles déploient la description de ce qui semble être un seul objet bibliographique (un livre, un CD, une affiche...) en quatre entités distinctes, le fameux quatuor WEMI (*work, expression, manifestation, item*), ce qui permet de dégager les informations relatives au *contenu* d'une ressource de celles qui relèvent de la *mise à disposition* de ce contenu dans une publication spécifique.

Enfin, les FRBR sont censées adopter le point de vue de l'utilisateur (il faut admettre cependant qu'aucun usager n'a été consulté durant les travaux).

## NOUVEAU SIÈCLE, NOUVELLES MŒURS

Les FRBR sont nées au XX<sup>e</sup> siècle, avant l'essor de l'internet. À présent, tout le monde ou presque



MODÈLE FRBR, SCHÉMA GÉNÉRAL



Jerome G111 / Flickr (CC BY-NC-ND 2.0)

vit connecté et le fait numérique s'impose à tous les domaines de la vie. En matière de recherche documentaire comme en tout, ce changement a bouleversé les usages : pour attaquer la masse de matière accessible sur le Web, on a recours à des moteurs de recherche plus qu'à des applications dédiées, sauf exception. On s'est habitué à leur mode de fonctionnement, tandis qu'eux-mêmes ont pris acte de l'inépuisable variété des formules de recherche utilisées et s'en arrangent. Si celles-ci sont laconiques (« berg »), ils pratiquent la désambiguïsation. Si elles sont bavardes (« je cherche des renseignements sur les bigorneaux »), ils savent aller à l'essentiel. Et ils ont bien d'autres talents stupéfiants. En outre, comme l'Internet est fait de ressources liées les unes aux autres par des hyperliens, on s'est habitué à naviguer de page en page, de ressource en ressource. C'est arrivé très vite ; il s'est produit dans les années 2000 comme un emballage, après le relativement lent démarrage du Web et des autres applications de l'Internet il y a un peu plus de 20 ans. L'idée d'un « web sémantique » rendant plus sophistiqués les mécanismes de navigation se fait jour dès le tournant du siècle. Cette conception, qui a mis du temps à s'imposer, repose sur l'établissement de liens directs et « signifiants », c'est-à-dire interprétables par une machine, de (méta)donnée à (méta)donnée au sein d'un « web des données ». Elle prend tout son sens dans le domaine de l'information bibliographique, qui n'est composé que de métadonnées. L'édition elle-même a changé, que ce soit l'édition de textes ou (plus encore) l'édition phonographique et vidéo, tandis que sont apparus des objets éditoriaux nouveaux entièrement développés à partir des possibilités offertes par le numérique. La notion de

possession a évolué : acquérir un objet documentaire électronique, c'est bien souvent n'acquérir qu'un droit d'accès à cet objet, éventuellement limité dans le temps, partiel, soumis à conditions, etc.

### ACCÉLÉRATION

Ces changements d'usage rendent caducs les catalogues de bibliothèque conçus à la suite de la première transition bibliographique, les standards bibliographiques correspondants, les interfaces de consultation « cul-de-sac » qui ne permettent pas à l'utilisateur de poursuivre sa navigation sur le Web – et même le modèle FRBR qui fonctionne encore en termes de « notices » ainsi que l'indique son titre<sup>1</sup>. Les trois modèles « FR » (FRBR, FRAD, FRSAD) viennent de fusionner en un modèle unique nommé IFLA LRM, cohérent et clairement orienté « web des données ». En conséquence, le code de catalogage RDA, qui s'était donné pour principale référence le modèle FRBR – dans une interprétation extrêmement prudente de surcroît, encore très marquée par « l'ancien monde » –, subit depuis plus de six mois une révision destinée à l'aligner sur LRM. Les instances françaises de normalisation ont adopté d'emblée un point de vue selon lequel le modèle prime sur le standard de contenu et, comme LRM, une vision orientée « web des données ». La publication de LRM (2017) puis celle d'un RDA « LRMisé » (attendue pour juin 2018) devraient enfin servir d'accélérateurs à cette transition bibliographique qui pour l'instant, il faut en convenir, est un peu boudée par les éditeurs de logiciels.

↳ Lorsque la Transition bibliographique passe à une vitesse supérieure...

**PHILIPPE LE PAPE**

Chargé de mission Normalisation, Abes  
plp@abes.fr

[1] Le dernier « R » de FRBR est l'initiale de « records » (« notices »), tandis que FRAD et FRSAD font déjà référence à des données (« D » pour « data »).

L'Abes et le Département des métadonnées de la BnF assurent conjointement, depuis 2015, le pilotage du programme Transition bibliographique. Concrètement, qu'est-ce que cela signifie?

## Stratégie et prospective : *le mot des pilotes*

**P**our les deux agences bibliographiques nationales, la transition bibliographique relève d'une double stratégie. Stratégie de service

tout d'abord : quand l'utilisateur demande un auteur, un lieu ou un titre, il importe de lui fournir ce qu'il attend, à savoir un auteur, un lieu ou un titre, et non plus seulement une liste de notices décrivant des documents au sein de laquelle il découvrira peut-être sa réponse. Les moteurs de recherche, à commencer par Google et son *knowledge graph*, lui rendent déjà ce service : si nos catalogues ne le font pas, ils apparaîtront comme des outils de gestion servant à localiser ou à demander la consultation d'un document particulier, et non comme des bases de connaissance.

Stratégie de visibilité sur le web de données, ensuite. Si les formats MARC présentent d'indéniables avantages qui les rendent nécessaires pour encore plusieurs années, ils sont peu compréhensibles par les machines<sup>1</sup> et donc peu compétitifs dans le web sémantique. Ainsi, la base de données sémantique data.bnf.fr a désormais dépassé en nombre de consultations le Catalogue général, pourtant entièrement refondu en 2016. Data.bnf.fr, parce que parfaitement référencé par les moteurs de recherche (plus de 80 % de ses sites ascendants), constitue la principale porte d'entrée vers les applications

bibliographiques de la BnF. La visibilité passe par notre capacité à exprimer l'information dont nous sommes garants en entités.

### « L'ADOPTER, C'EST L'ADAPTER »

Si FRBR répond aux besoins de visibilité et de service, il n'est qu'un modèle conceptuel, dont le code « de catalogage » RDA constitue une interprétation. RDA a fait, entre 2011 et 2014, l'objet de réflexion de plusieurs groupes d'experts techniques et groupes de travail stratégiques qui ont conclu que si son adoption constituait bien pour la France un objectif, ses règles actuelles n'étaient pas satisfaisantes au regard de l'analyse et de la pratique catalographique françaises, voire constituerait une franche régression, assortie d'importants coûts humains et informatiques. Le CSB de 2014 (voir l'encadré) a donc validé une voie originale, résumée sous la formule « *l'adopter, c'est l'adapter* ». Si la France contribue à faire évoluer RDA au niveau international dans le cadre d'Eurig<sup>2</sup>, elle s'est également lancée dans la rédaction de RDA-FR, code de catalogage dérivé de RDA mais respectueux des pratiques et de l'interprétation française de FRBR.

Le programme a été lancé en 2015<sup>3</sup>, sous l'égide des deux agences bibliographiques. La lettre de mission comprend la publication du nouveau code de catalogage et sa mise en application (évolution des formats, FRBRisation des catalogues); l'accompagnement de la communauté française de la documentation par des actions de sensibilisation et de formation; et enfin l'information et le conseil des bibliothèques et des éditeurs de logiciels pour l'évolution des applications.

Trois groupes de travail, réunissant des experts de la BnF, de l'Abes et – c'est primordial car nos collègues sont autant experts que médiateurs du programme – des bibliothèques universitaires, des bibliothèques de lecture publique, les Archives de France, l'Institut national de l'audiovisuel, Electre... ont été mis sur pied : le groupe Normalisation, lui-même composé de sept sous-groupes correspondant aux chapitres de la nouvelle norme qu'il est chargé de rédiger; le groupe Systèmes et Données, auquel est désormais rattaché le Comité français Unimarc (CFU), et qui prépare la migration des données des catalogues vers une nouvelle structuration de l'information au sein d'outils renouvelés; et le groupe Formation,

[1] Voir cet avis d'un ingénieur de Google Books : « *The first thing [I] had to learn about MARC records was that the "machine readable" part of the MARC acronym was a lie* ». Cité par Y. Nicolas, « Atomes crochus... », dans *Vers de nouveaux catalogues*, sous la direction d'E. Bermès, Cercle de la Librairie, 2016. Un ouvrage hautement recommandable !

[2] Lire également l'encadré page 25.

[3] Officialisé en novembre 2014 dans un communiqué commun de l'Abes et de la BnF.

### ● ● ● LE COMITÉ STRATÉGIQUE BIBLIOGRAPHIQUE (CSB)

**I**nstance décisionnelle en charge du pilotage de la politique nationale sur l'information bibliographique se réunissant deux fois par an, le CSB est constitué de la BnF, de l'Abes et de leurs tutelles respectives, ministère de la Culture et ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

La Transition bibliographique, la convergence nationale des outils et pratiques de catalogage en EAD et le Fichier national d'entités, dont il

a validé en 2015 l'opportunité, constituent ses trois principaux dossiers. Il répond, d'une part, à la nécessité, soulignée par le groupe stratégique RDA, d'arbitrages sur le nouveau modèle d'organisation et de diffusion de l'information bibliographique en France; d'autre part, à la prise en compte du caractère stratégique des enjeux relatifs aux métadonnées (l'ancienne instance de pilotage étant plus centrée opérationnellement sur les catalogues collectifs).

qui œuvre avec l'appui de trois grandes structures, CRFCB, l'ENSSIB et le CNFPT. Tous les membres de ces groupes de travail se réunissent deux fois par an, les responsables assurant la coordination des groupes et la liaison auprès des directeurs des deux agences, coresponsables du programme devant le CSB.

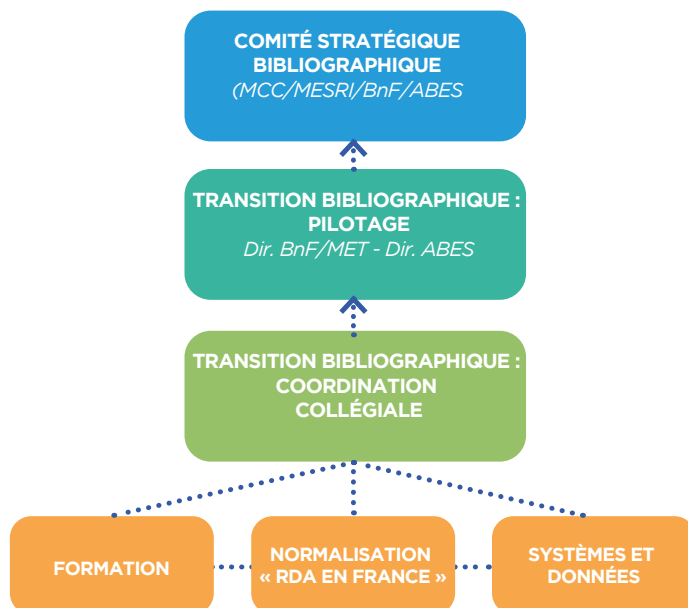
### BEAUCOUP DE PETITS MATINS...

L'acte de naissance du programme Transition bibliographique a posé dès 2014 le principe de progressivité : il s'agissait d'éviter un « effet tunnel » – des années de travail sans résultats visibles préparant un « Grand Soir des métadonnées » où toute la communauté professionnelle adopterait d'un seul mouvement toutes les nouveautés. La norme RDA-FR est donc publiée, chapitre après chapitre, au fur et à mesure que les travaux des groupes de normalisation sont achevés. On estime que l'essentiel – règles sur les œuvres et expressions textuelles – sera disponible vers 2021.

Cette durée, qui suppose la coexistence de deux normes de catalogage, peut paraître longue. Elle est en réalité courte, d'autant que RDA lui-même évolue – une deuxième version fondée sur le modèle IFLA LRM est attendue pour 2018. À la rédaction de la norme s'ajoute le temps de sa validation par le groupe AFNOR CN46-9, et celui de son intégration dans les formats de catalogage existants : la modification d'Unimarc et d'Intermarc et le traitement rétrospectif des données. Ainsi, chaque année, depuis la première mise en place des éléments *Type de contenu* et *Type de médiation* (zone 0 de l'ISBD), les bibliothèques voient apparaître des changements dans les données qu'elles dérivent, qui du Sudoc, qui des produits BnF, changements annoncés sur le site Transition bibliographique<sup>4</sup>.

Par ailleurs, toute une gamme d'actions a besoin de ce temps : 1) sensibiliser les responsables d'établissements aux impacts organisationnels et fonctionnels de la TB et aux enjeux stratégiques liés aux données (ainsi, dans les collectivités territoriales, si l'on parle beaucoup d'open data, on ne songe pas toujours aux potentialités du catalogue de la bibliothèque); 2) former les praticiens du catalogue au nouveau code (formation initiale et continue); 3) préparer son catalogue local à absorber les données retraitées par les agences et à tirer la substantifique moelle de leur nouvelle structuration (le distinguo entre *type de contenu* et *type de médiation* peut se traduire par une nouvelle facette d'interrogation – aux administrateurs de SIGB et éditeurs de logiciels de construire ces services de demain).

Le temps de la Transition bibliographique est d'autant plus complexe que le contexte est celui de l'automatisation partielle des processus afin de traiter des lots de données de plus en plus volumineux; ce travail sort du quotidien des informaticiens pour devenir celui des « *data librarians* »; la production des



← **ORGANIGRAMME DU PROGRAMME TRANSITION BIBLIOGRAPHIQUE**

métadonnées se répartit sur un nombre croissant d'acteurs. L'intégration de données produites, en premier lieu, par les éditeurs fait évoluer les pratiques des catalogueurs. Leurs outils doivent tenir compte aussi bien des évolutions normatives que du changement de paradigme dans la production et la gestion des données.

Notre description des enjeux de la TB et des étapes dans les changements qu'elle entraîne serait incomplète si l'on n'évoquait pas le devenir du format MARC. Car, rappelons-le, le programme concerne non seulement le cadre de la description bibliographique (principes FRBR), les règles de catalogage (RDA-FR), mais aussi, à terme, le format dans lequel les données sont gérées (Unimarc, Intermarc, MARC21...). Il est actuellement au centre de discussions intenses entre tenants de diverses solutions. Dans l'intervalle, cela justifie de continuer à utiliser les formats MARC et d'y intégrer, tant que ce sera possible, les modifications induites par les nouvelles règles.

Pas un grand soir des métadonnées, donc, mais beaucoup de petits matins de transition... Et si ce programme est un passage limité dans le temps, il ne faut pas se cacher que la mutation en cours, comparable dans son importance à celle des années 1960-1970, ne s'achèvera pas avec lui. L'évolution des catalogues orientés entités se poursuivra dans les années à venir et pourrait conduire à l'abandon des formats MARC. La Transition bibliographique aura donné aux bibliothèques françaises les armes en matière de structuration de l'information bibliographique pour s'intégrer sereinement dans cette mutation.

**FRÉDÉRIQUE JOANNIC-SETA**

Directrice du Département des métadonnées, BnF  
frederique.joannic-seta@bnf.fr

**DAVID AYMONIN**

Directeur de l'Abes  
aymonin@abes.fr

[4] [www.transition-bibliographique.fr](http://www.transition-bibliographique.fr).

[5] La Journée « systèmes et données » de 2016 a montré les avancées en ce sens.



# Le groupe Normalisation : *transposer RDA en France*

Sans attendre un improbable « Grand Soir du catalogage », le groupe Normalisation publie les différents chapitres du code RDA-FR au fur et à mesure de leur finalisation. En 2017, une étape importante a été franchie.

Placé sous l'égide du programme Transition bibliographique et de la commission CN46-9 « Identification et description » de l'AFNOR, le groupe Normalisation « RDA en France » a pour objectif de remplacer les actuelles normes AFNOR de catalogage par un code fondé sur le code international RDA, mais préservant l'analyse catalographique française.

Ce sera le code de catalogage RDA-FR : *Transposition française de RDA*, dont les règles vont se substituer progressivement aux normes AFNOR, devenues largement obsolètes du fait des évolutions normatives internationales (modélisation FRBR, ISBD intégré) et de la généralisation des données d'autorité dans les catalogues pour gérer et contextualiser les points d'accès. Les nouvelles règles entreront en vigueur au rythme de leur publication et des évolutions techniques permettant leur application.

## UNE TRANSPOSITION COMPLÈTE, ET NON UN PROFIL D'APPLICATION

Le choix de s'aligner autant que possible sur RDA répond au souci de profiter de la référence étroite de RDA à la modélisation de l'information bibliogra-

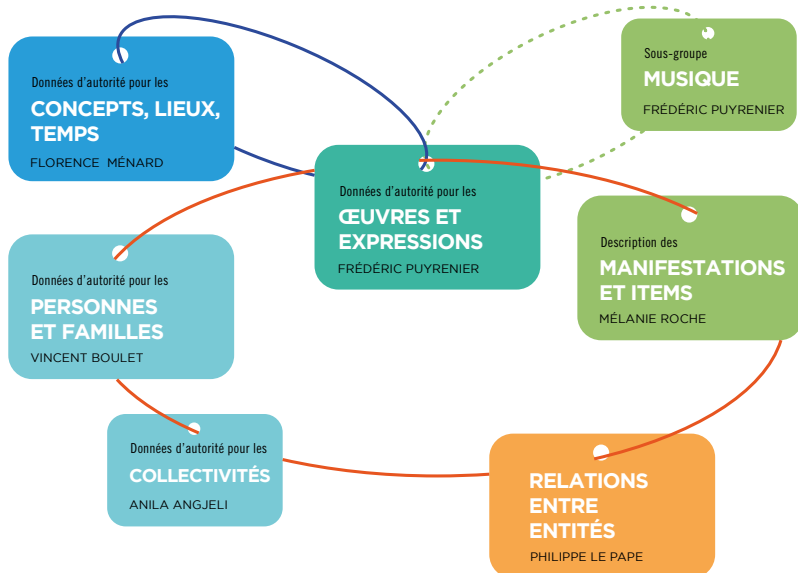
phique (FRBR, FRAD et FRISAD, bientôt remplacés par le modèle intégré IFLA LRM) en vue de la FRBRisation des catalogues et de la production de données FRBRisées « à la source », mais aussi de ne pas s'éloigner de la communauté internationale des bibliothèques afin de préserver une interopérabilité fonctionnelle avec les données produites selon le code RDA. L'objectif à terme est bien de préparer un futur profil français d'implémentation de RDA. Toutefois, l'analyse du code RDA dans sa version actuelle a mis au jour de profondes divergences d'analyse quant à la mise en œuvre de la modélisation FRBR dans les règles de catalogage ; c'est pourquoi le nouveau code RDA-FR est une transposition française de RDA, comme l'indique son titre, et non un simple profil d'application dans le cadre d'une adoption de RDA.

Par ailleurs, il a été décidé de publier les différents éléments ou chapitres du code RDA-FR au fur et à mesure de leur finalisation par les différents sous-groupes de normalisation. Ceci dans un double objectif : disposer rapidement des règles répondant à des besoins concrets des services de catalogage (besoins liés à la FRBRisation des catalogues ou à l'évolution des ressources publiées et gérées par les bibliothèques) sans attendre un « Grand Soir du catalogage » ; montrer ainsi la progression de ce chantier de longue haleine.

## LES SOUS-GROUPES, ENTRE ENTITÉS ET RELATIONS

Les travaux sont menés par plusieurs sous-groupes de travail reflétant la logique entité-association de la modélisation FRBR/LRM (voir schéma). Quatre sont centrés sur les entités FRBR, leur identification et leurs relations internes (entre instances de la même entité), tandis qu'un sous-groupe est dédié aux relations entre entités différentes (relations principales entre *œuvre*, *expression*, *manifestation* et *item*, relations de ces entités avec les agents). Un sous-groupe réunissant des spécialistes des ressources musicales est rattaché au sous-groupe « Données d'autorité pour les œuvres et les expressions ». D'autres sous-groupes thématiques seront créés pour élaborer les parties spécialisées par types d'œuvres de la section 2, *Enregistrement des attributs des œuvres et des expressions*.

### ORGANISATION DU GROUPE NORMALISATION «RDA EN FRANCE»





Enfin, un sous-groupe consacré aux entités plus spécifiquement impliquées dans la relation de sujet a été créé cette année : il inscrit ainsi le travail sur la réforme de Rameau dans le cadre de la Transition bibliographique<sup>1</sup>. Ce sous-groupe préfigure aussi la mise en œuvre du nouveau modèle LRM, où les *lieux* et les *laps de temps* sont associés aux autres entités du modèle par diverses relations (date et lieu de naissance, date de publication, siège d'une collectivité...).

Les premiers éléments du code RDA-FR, publiés en juin 2015, concernaient la description des manifestations, pour laquelle le besoin de disposer rapidement de nouvelles règles s'était fait sentir, soit pour se mettre au niveau des standards internationaux (les éléments *type de contenu* et *Type de médiation* correspondent à la zone 0 de l'ISBD intégré, publié en 2011), soit pour répondre à des besoins fonctionnels (rationalisation des processus de catalogage, traitement des ressources numériques dématérialisées, etc.).

Du fait de sa prise directe avec la description des ressources publiées et gérées par les bibliothèques, la section 1, *Enregistrement des attributs des manifestations et des items*, est la seule section de RDA-FR dont les éléments sont publiés en ordre dispersé, en fonction des besoins exprimés.

De nouveaux éléments relatifs à l'identification des manifestations doivent être publiés au cours du second semestre 2017. Ils concernent la description matérielle des ressources et celle de leur contenu, ainsi que les éléments d'identification fondamentaux que sont les *titres* et les *mentions de responsabilité*.

## 2017, ANNÉE MARQUANTE

Une étape importante en direction du catalogage FRBRisé a été franchie avec la publication en mai 2017 de deux sections majeures : la section 2, *Enregistrement des attributs des œuvres et des expressions*, qui donne les règles générales sur les éléments permettant l'identification des *œuvres* et des *expressions*, quel que soit leur type, et l'établissement des points d'accès correspondants, et la section 5, *Enregistrement des relations principales entre l'œuvre, l'expression, la manifestation et l'item*, qui définit le squelette de l'« arbre FRBR ».

Par ailleurs, dans la section 3, *Enregistrement des attributs des agents*, les chapitres 8 – *Recommandations générales sur l'enregistrement des attributs des agents* – et 9 – *Identification des personnes* – devraient être publiés avant la fin de l'année. Ces nouvelles règles se substituent à la norme NF Z 44-061<sup>2</sup>, qui a été annulée par l'AFNOR.

Les travaux des différents groupes se poursuivent autour de l'identification des *familles* et des *collectivités*, l'identification des *œuvres* et *expressions musicales et textuelles*, les relations entre les

*œuvres* et les *expressions*, ainsi que les relations de ces dernières avec les *agents*.

L'organisation retenue pour élaborer RDA-FR – répartition en sous-groupes – permet d'avancer en parallèle dans la rédaction des règles et d'atteindre plus vite l'objectif d'un code complet. On le voit avec la publication simultanée de plusieurs parties importantes cette année. Toutefois, cette approche n'est pas sans défaut.

## RISQUES ET PÉRILS

Premier risque : le manque de cohérence générale, dans le vocabulaire et dans le style. Aussi la consigne est-elle de reprendre autant que possible la traduction francophone de RDA. Cependant, on s'aperçoit à l'usage que beaucoup de reformulations sont indispensables. Les responsables de sous-groupes se réunissent pour déterminer ensemble des choix de traduction, de formulation ou de présentation et discuter les questions qui se sont posées dans leurs sous-groupes et qui peuvent interagir avec d'autres parties du code.

Autre écueil : un code de catalogage est un tout dont les différentes parties font référence les unes aux autres. Comment gérer ces liens quand ils renvoient à un élément pas encore traité, voire à une autre section du code ?

Enfin, RDA est un code en constante mutation et connaît une ou deux livraisons par an de modifications, ajouts, suppressions ou déplacements d'éléments. Faut-il les répercuter immédiatement dans les règles françaises en cours d'écriture ? Cela risquerait de ralentir l'élaboration du code. Il a donc été convenu de ne pas revenir sur les parties déjà publiées du code et de ne prévoir de mises à jour d'ensemble que lors des étapes importantes. La prochaine est l'aboutissement du chantier de révision de RDA pour le mettre en conformité avec le modèle LRM, annoncé pour juin 2018. Ce sera le moment de revoir les parties déjà publiées de RDA-FR : il faut s'attendre à des modifications importantes liées au nouveau modèle de référence – mais qui seront peut-être, nous l'espérons, l'occasion d'accroître la compatibilité entre les deux codes.

Quoi qu'il en soit, la référence à RDA signifie qu'il faut entrer dans une nouvelle approche des règles de catalogage : elles ne sont plus stables et figées pour des années, mais constamment actualisées pour répondre aux évolutions des ressources, des besoins des usagers et des technologies. Cela pose aussi d'autres défis : former les professionnels, faire évoluer les systèmes, veiller à la compétitivité au niveau international.

**FRANÇOISE LERESCHE**

Responsable du groupe Normalisation  
Chargée de normalisation documentaire, BnF  
francoise.leresche@bnf.fr

[1] Voir à ce sujet l'article p.12

[2] NF Z 44-061 (juin 1986)  
Forme et structure des vedettes  
noms de personne, des vedettes  
titres, des rubriques de  
classement et des titres forgés.



# Entre prospective et pragmatisme : le groupe Systèmes & Données

**Comment s'articuleront les différents niveaux des WEMI dans les logiciels de bibliothèques ? Comment répondre à l'impératif d'économie dans la production de métadonnées ? Le groupe S&D répond sous l'angle informatique aux questions des administrateurs de SIGB et gestionnaires de bases de données, et sert de trait d'union avec les éditeurs et les fournisseurs de systèmes comme de métadonnées.**

**L**e groupe « Systèmes & Données » se consacre aux évolutions des SIGB et des formats des données. En effet, les catalogues FRBRisés – où les concepts de notices bibliographiques et d'autorité tendent à s'effacer au profit d'un modèle « entité-association » – et l'adoption de RDA-FR nécessiteront une adaptation des logiciels et du format de production des données. De nombreux collègues s'interrogent sur la manière dont on cataloguera et naviguera à l'avenir : comment s'articuleront les différents niveaux des WEMI ? Comment gèrera-t-on la multiplicité des relations, mais aussi la création de nouvelles entités ? Et cela sans alourdir le travail des catalogueurs, puisque l'un des principes des FRBR est l'économie dans la production de métadonnées, par leur stockage au niveau le plus pertinent, la suppression des redondances et le partage des tâches entre les différents acteurs des industries culturelles.

## DESSINE-MOI UN SIGB FRBRISÉ

À l'autre bout du cycle de vie de l'information, les bibliothécaires médiateurs tentent également d'imaginer et de prototyper pour leurs publics des visualisations ergonomiques de ce graphe de données, s'affranchissant de l'affichage de notices « monobloc ». De nombreux questionnements découlent de ces « preuves de concept » : comment chercher et surtout trouver, dans cette masse d'informations ? Quelles fonctionnalités proposer dans les interfaces publiques ? Les catalogues des bibliothèques, qui ne sont que trop rarement la porte d'entrée privilégiée vers leurs collections, seront-ils bien adaptés aux usages numériques et au web sémantique ?

Ces questions ne doivent pas inhiber l'action des bibliothécaires, mais, au contraire, les encourager à partager avancées et réflexions. Le rôle du groupe Systèmes & Données est justement d'envisager quels pourraient être ces outils et ces procédures à l'avenir, et de proposer des recommandations pour la migration des catalogues actuels vers une nouvelle structuration de l'information bibliographique. Le groupe est composé de 26 experts en systèmes d'information documentaire et formats de données, issus aussi bien de bibliothèques de lecture publique que de l'enseignement supérieur et la recherche ou encore de centres de documentation spécialisés.

L'Abes et la BnF participent aussi à ce groupe de travail, dont les objectifs sont :

- assurer et diffuser une veille technologique et professionnelle sur l'évolution des logiciels et des données et sur les expérimentations engagées ;
- informer les responsables de SIGB des implications des nouvelles règles de catalogage, et leur diffuser des préconisations pour leurs projets de ré-informatisation ou de FRBRisation ;
- mener un dialogue constant avec les éditeurs commerciaux afin de favoriser l'adaptation de l'offre logicielle et de services aux évolutions normatives ;
- contribuer à la communication publique sur le programme Transition bibliographique dans le cadre de journées professionnelles et sur le site officiel.

En somme, le groupe se conçoit comme le trait d'union entre, d'une part, le programme Transition bibliographique et deux publics cibles, les administrateurs de SIGB, les responsables des catalogues ou les gestionnaires de bases de données bibliographiques et numériques et, d'autre part, les éditeurs commerciaux, de SIGB, de portails ou d'outils de découverte ou bien fournisseurs de métadonnées.

## JOURNÉES PROFESSIONNELLES ET BONNES PRATIQUES

La première journée d'étude du groupe a eu lieu en novembre 2016<sup>1</sup>. Ce rendez-vous a connu un franc succès en réunissant plus de 350 professionnels. A l'issue de cette journée, le groupe a décidé d'orienter ses travaux vers la mise à disposition de bonnes pratiques, en vue de préparer la FRBRisation des catalogues. Nous y reviendrons lors de la deuxième journée d'étude, qui se tiendra le 14 novembre, toujours à la BnF<sup>2</sup>. Au programme : un point sur l'actualité de la modélisation et des formats, ainsi qu'un éclairage sur quatre chantiers. Le groupe s'attachera à apporter, cette fois encore, des réponses pragmatiques et concrètes aux interrogations sur la Transition bibliographique sous notre angle, celui de l'informatique documentaire, – en espérant susciter le partage d'expériences, par tous et pour tous.

**RENAUD AIOUTZ**

*Pilote du groupe Systèmes & Données*  
Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme  
renaud.aioutz@puy-de-dome.fr

[1] Les comptes rendus et des vidéos sont disponibles sur le site de la Transition bibliographique : <http://tinyurl.com/TB-groupeSD>

[2] Voir l'annonce et le lien en Actualités, page 34.

Dès le début de la Transition bibliographique, la formation a fait partie intégrante du programme. Elle y tient même une place de choix. Nombreux sont ceux qui ont découvert, au cours d'une séance sur l'évolution des catalogues, des notions telles que FRBR, RDA, web de données ou RDF...

# Le groupe Formation : *expliquer et sensibiliser*

**L**a mission qui incombe à ce groupe consiste à coordonner l'offre de formation des catalogueurs sur tout le territoire national. Dans un premier temps, les pilotes des trois groupes (Normalisation, Systèmes et données, Formation) définissent, en lien avec les directions de l'Abes et de la BnF, les orientations de travail. Le groupe Formation tient, de son côté, des réunions bimestrielles, au cours desquelles il reprend les axes ainsi définis. Il prévoit les formations à concevoir – en fonction de l'avancée des travaux des deux autres groupes – et organise leur mise en œuvre.

## UNE ARTICULATION FINE AVEC LE RÉSEAU DES FORMATEURS

Le réseau national est constitué de 49 formateurs. Ils assurent des formations lorsqu'un organisme en fait la demande. En dispensant leurs connaissances auprès de l'enseignement supérieur et de la lecture publique, ils participent à la bonne couverture territoriale en matière d'évolution du catalogage. Outre l'animation de séances de formation, ils ont une série d'engagements : dans le travail sur les guides utilisateurs et les supports de formation, dans le dépouillement et l'analyse du dispositif national d'évaluation, éléments garantissant la qualité des formations, et dans la Journée des formateurs. En effet, une Journée annuelle offre aux membres du réseau l'opportunité de se réunir. Moment important pour la cohésion du réseau, cette Journée leur permet de découvrir l'actualité de la Transition bibliographique et d'échanger autour de leurs expériences et de l'évaluation nationale (voir l'encadré). Une seconde Journée vient s'ajouter parfois, consacrée plus spécifiquement au travail sur les guides et supports de formation. Quant à la cohérence de l'action du groupe, celle-ci est garantie au niveau du pilotage. L'articulation est étroite avec les deux agences nationales, et se fait en corrélation avec la tutelle de la Transition bibliographique. Le pilotage du groupe s'inscrit aussi, et depuis le début, dans le cadre de l'action des Centres régionaux de formation aux métiers des bibliothèques (CRFCB) dans ce programme, puisque la pilote de ce groupe est une représentante de ce réseau, en poste à Médiat Rhône-Alpes. Par

ailleurs, le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) est régulièrement associé pour la lecture publique.

Parmi les récentes actions du groupe Formation, citons l'élaboration de formations accompagnant les mises en application dans le réseau Sudoc, la définition des engagements pour les formateurs, la Journée 2017 des formateurs et une réflexion sur la création de supports. Un espace de travail partagé est en cours de construction.

L'année à venir sera quant à elle bien remplie, avec l'organisation d'une journée de travail sur les supports, des projets de formation, et la production de contenus pour le site Transition bibliographique.

**CLAIRE TOUSSAINT**

*Pilote du groupe Formation,  
Responsable pédagogique, Médiat Rhône-Alpes  
claire.toussaint@univ-grenoble-alpes.fr*

## ● ● ● L'ÉVALUATION NATIONALE : mesurer l'impact, adapter les contenus aux besoins

**D**epuis le début, en 2014, lors des formations proposées par le programme Transition bibliographique, les stagiaires sont invités à s'exprimer sur l'adéquation des contenus avec leurs besoins professionnels ; ils peuvent aussi émettre des souhaits de formations complémentaires. L'analyse des réponses permet au groupe Formation d'ajuster les contenus et d'orienter les exercices, mais aussi de déceler les nouveaux besoins nécessitant de nouveaux stages. D'autres questions – profil, statut, niveau de connaissances – permettent d'évaluer, d'année en année, le taux de couverture de la population professionnelle formée. Les lacunes apparues ont permis, par exemple, de relancer la promotion des formations auprès de la

fonction publique territoriale et de maintenir l'information en direction des administrateurs de SIGB. Enfin, même si tous les stagiaires ne remplissent pas le questionnaire, on peut avancer quelques chiffres sur le suivi des stages :

- « **Sensibilisation à l'évolution des catalogues** », au moins 216 stagiaires ;
- « **Application des règles RDA-FR publiées en 2016** », au moins 222 stagiaires ;
- « **Application des règles RDA-FR publiées en 2017** », au moins 312 stagiaires.

**LAURENT PIQUEMAL**

*Membre du groupe Formation / Abes  
piquemal@abes.fr*



Pixabay (CCO)



# Quand Rameau se greffe au programme national

Qui se serait risqué hier encore à réunir dans une même phrase le référentiel Rameau et le programme Transition bibliographique ? À la faveur de la réforme syntaxique en cours, le rapprochement est pourtant en train de s'opérer.

**I**l y a peu encore, aucun espace commun ne semblait exister entre le référentiel d'indexation matière qu'est Rameau, doté de règles syntaxiques qui lui sont propres, et la Transition bibliographique, dont il n'est pas prévu qu'elle légifère sur la relation de sujet ni sur les vocabulaires d'indexation. Pourquoi un rapprochement semble-t-il désormais possible ? Jusqu'où va-t-il ? Un retour sur l'année écoulée permettra de mieux comprendre l'état présent de la situation et les changements à venir.

## LES POINTS DE CONVERGENCE

Dans la perspective d'adapter le référentiel à un environnement qui a considérablement évolué depuis sa création – web de données, modélisation IFLA LRM, nouveaux usages et outils de recherche, le Comité opérationnel Rameau a constitué, en 2016, un groupe de travail national. Son mandat était de fournir un rapport sur une réforme de la syntaxe de Rameau. Les préconisations de ce rapport, validé en juin dernier, se déclinent ainsi :

- constituer les entités actuellement contenues dans le vocabulaire Rameau (concepts, genres et formes, lieux, temps) en référentiels distincts, ayant tous vocation à entrer dans le périmètre du projet de Fichier national des entités
- encoder finement ces entités, dans la perspective d'optimiser leur exploitation par les machines et de leur circulation sur le web
- passer d'une logique de chaîne d'indexation construite à une multiplication des possibilités de relations entre entités
- simplifier les règles syntaxiques, en établissant un ensemble unique de descripteurs noms communs (fin des subdivisions par domaines et des règles spécifiques d'emploi ; fin de la distinction tête de vedette/subdivision).

Ce qui concerne tout particulièrement la Transition bibliographique, c'est la constitution de nouveaux référentiels de *Lieux* et de *Temps*, à partir des données contenues dans les chaînes d'indexation Rameau. On trouve là un point de coïncidence fort avec le modèle IFLA LRM, dans lequel existent les entités *lieu* et *laps de temps*, lesquelles sont destinées à entrer en relation avec les autres entités du modèle, au-delà de la seule relation de sujet.

C'est pourquoi la feuille de route qui met en musique

cette réforme a proposé que celle-ci s'inscrive officiellement dans le cadre de la Transition et que le groupe Concepts, Lieux, Temps, qui pilote les différents chantiers, devienne un sous-groupe du groupe Normalisation.

## CE QUI RESTE EN DEHORS DU PÉRIMÈTRE DU PROGRAMME NATIONAL

Si l'on examine les étapes prévues pour les cinq années à venir, différents niveaux de normalisation et d'intégration des données de Rameau dans le périmètre de la Transition bibliographique sont à distinguer :

- 2017-2018 : simplification syntaxique ; mise en application du référentiel Genres et Formes. Ce référentiel fait actuellement l'objet d'une réflexion d'un groupe de travail de la BnF, lequel comprend désormais un membre du sous-groupe Œuvres et Expressions
- 2018-2019 : normalisation et mise en application du référentiel Lieux
- 2019-2020 : normalisation et mise en application du référentiel Temps
- 2020-2021 : choix d'évolution et mise en application du référentiel Concepts noms communs.

On peut ainsi mieux appréhender les principaux axes de traitement des entités à mettre en œuvre : les *lieux* et les *temps* feront l'objet d'une normalisation pleine et entière ; les *genres* et les *formes* devront être cohérents avec la *Forme de l'œuvre*, telle qu'elle est décrite dans RDA-FR<sup>1</sup>.

Quant à la simplification syntaxique et à la future structure du référentiel de Concepts noms communs, ce seront des travaux à mener dans une perspective de compatibilité avec l'esprit de la Transition bibliographique et du modèle LRM. Le groupe Concepts, Lieux, Temps documentera les choix faits et la méthodologie adoptée ; il ne lui appartiendra pas de normaliser dans la mesure où ses préconisations concerneront spécifiquement le référentiel Rameau et n'auront pas vocation à s'appliquer à tout référentiel d'indexation. La documentation sera toutefois susceptible d'intéresser au-delà de Rameau, en particulier des vocabulaires ressortissant également à une logique de pré-coordination.

**FLORENCE MÉNARD**

BnF, Département des métadonnées  
Responsable du Centre national Rameau  
florence.menard@bnf.fr

**OLIVIER ROUSSEAUX**  
Abes, rousseaux@abes.fr

[1] RDA-FR Section 2, Enregistrement des attributs des œuvres et des expressions, §6.4.

Reléguée un peu rapidement du côté de la technique, la transition bibliographique mérite que l'on revienne sur son sens, à l'aune du temps long de la politique normative qui gouverne nos institutions.

# Dernier appel pour les bibliothécaires en transit !

La « transition bibliographique », expression désormais bien établie dans nos milieux professionnels, ne laisse cependant pas d'évoquer des sentiments contrastés. Longtemps attendue tel le messie, elle s'est soudainement invitée comme un sujet récurrent de notre prose et de nos formations professionnelles.

## CATALOGAGE, UN DÉSIR D'ÉTERNITÉ ?

À l'instar de la démographie, la transition bibliographique décrit un moment d'évolution entre deux états considérés comme suffisamment stables pour représenter un paradigme. Portons nos regards sur la prétendue stabilité de notre état de l'art bibliographique. Le mouvement ouvert en 1961 par l'adoption des « Principes de Paris » consacrant la normalisation internationale du catalogage se concrétise pour la France, de 1988 à 2007, par la série des normes Z44. Cette lente maturation des règles et des principes n'a pas clos la réflexion : de nouveaux modèles sont interrogés en parallèle, tel le modèle FRBR, approuvé par l'IFLA en 1997, jalon préparatoire des changements à l'œuvre actuellement. L'« ouvrage bibliographique » a constamment été remis sur le métier, réinterrogé par l'émergence du web comme média de recherche et diffusion. Le tournant du XXI<sup>e</sup> siècle est ainsi le témoin de l'achèvement d'une première période du grand œuvre bibliographique qui a occupé les bibliothécaires depuis la Révolution française par un effort inlassable de mise en pratique des préceptes issus de l'histoire intellectuelle moderne. Le catalogage reste une pierre angulaire de notre métier non par la permanence de sa structure, acquise de fraîche date, mais bien par la vitalité d'un chantier intrinsèquement actif.

## SYNDROME DU TERMINAL

Pionniers de la normalisation de l'information scientifique, nous pourrions considérer que nous sommes partis presque trop tôt au regard des normes et formats qui régissent

l'incontournable web. Et à l'heure où le web de données a pris son envol en s'appuyant précisément sur la primauté de la donnée liée, nous, bibliothécaires, serions bloqués en transit, inconscients de nos propres atouts, entravés par une approche techniciste, l'enthousiasme attendu autour de la transition bibliographique cédant la place à la circonspection. La question de la correspondance et de la destination se pose donc avec une forme d'urgence !

Le rendez-vous manqué de la refonte de la catégorie B de la filière Bibliothèques, qui aurait permis de reposer la question de l'organisation du signalement, nous ramène sur le terrain de la pratique des établissements. L'approche du catalogage selon le mode de production et le dualisme création/récupération nous éloignent de la réalité de l'activité aujourd'hui : d'une part, les modes multiples de dérivation et d'agrégation de données existantes raréfient la création de notices originales et, d'autre part, la diversification des missions des bibliothèques a ouvert la réflexion sur la répartition élargie des activités de signalement, qui mobilisent progressivement les personnels de catégorie C en renfort des spécialistes de catégorie B. De nouvelles organisations internes permettent d'accueillir ces agents, nouveaux logisticiens de la donnée, traitant du signalement à travers des fonctions d'administration, de développement, de coordination et de suivi dans un contexte d'urbanisation du système d'information.

## « MOBILIS IN MOBILE »

Portée par nos compétences et nos efforts, la Transition bibliographique constitue un levier de notre stratégie pour exister dans l'écosystème numérique. Elle doit signifier la fin d'une réflexion limitée aux cycles des applications existantes et à la réalisation d'interfaces web. Il faut y consacrer ce qui fait la force de notre réseau, la robustesse d'une relation où l'Abes et les établissements font système. Cette transition doit être au service d'une stratégie partagée de signalement

total dont les documents numériques, les ressources spécialisées ou la production des établissements constituent autant d'objectifs prioritaires. Comme le résume Emmanuelle Bermès, il n'existe pas de déploiement de services aujourd'hui « sans une solide base de métadonnées sur laquelle construire tout cela ». Les applications sont multiples : dissémination sur de nombreux canaux, services aux chercheurs ou intelligibilité des patrimoines. La transition bibliographique doit ainsi concourir à améliorer notre compréhension de la construction/déconstruction des dispositifs de recherche d'information. Acteurs avertis, nous en serons des médiateurs responsables face à la stratégie de plate-forme des magnats du web. Il s'agit de nous équiper pour investir plus encore les multiples dimensions intriquées et mouvantes d'un web agrégé, collaboratif, lié et sémantique. Pour reprendre notre voyage, il nous appartient de poursuivre la conception du Nautilus qui nous rendra « mobile dans l'élément mobile » pour le plus grand profit du public de l'enseignement et de la recherche.

GRÉGORY MIURA

Pour la commission Signalement et système d'information de l'ADBU  
gregory.miura@u-bordeaux-montaigne.fr



### POUR EN SAVOIR PLUS

Une description du modèle FRBR se trouve sur le site de la BnF (<http://tinyurl.com/FRBR-bnf>), qui offre également des réflexions sur la médiation des connaissances (<http://tinyurl.com/mediation-bnf>). Pour approfondir les enjeux, on peut consulter plusieurs blogs, par exemple : <http://tinyurl.com/mediation-calenge>, <http://tinyurl.com/mediation-chignard> ou <http://tinyurl.com/media-cavale>

# La TB, ou le battement d'ailes du papillon à l'échelle d'un réseau

Depuis les débuts de RDA-FR, chacun de nous, professionnels de la documentation, suit avec attention son évolution pour y adapter ses pratiques quotidiennes. À l'échelle de l'Abes, le défi n'est pas mince, puisque c'est près de 3 000 catalogueurs répartis sur 164 établissements qu'il faut veiller à former avec constance et régularité.

**C'**est en juin 2015 que les premiers éléments du code RDA-FR sont publiés.

Depuis, ses enrichissements successifs obligent chacun des acteurs à suivre avec attention l'évolution de la normalisation pour y adapter ses pratiques quotidiennes. En effet, une évolution normative n'a de sens qu'une fois traduite à des machines et expliquée à ceux qui la mettront en pratique. Sa réussite dépend de l'appréciation de ses conséquences aussi bien techniques et qu'humaines.

## LES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES...

Une norme doit être pourvue d'un manuel applicatif écrit pour un format donné : à l'Abes, c'est le format Unimarc, tel que le définit le PUC, lequel l'adapte annuellement aux changements de paradigme. C'est dans ce manuel que seront définies les consignes sur l'usage quotidien du code au sein d'un réseau. Cet applicatif ne peut jamais, pour autant, être strictement fidèle aux directives de la norme, car il est contraint par les spécificités techniques de l'application qui le portera. C'est ainsi qu'à l'Abes, chaque élément RDA-FR appliqué dans le Sudoc l'est à l'aune des possibilités du CBS – le socle technique du catalogue, qui est un outil dont la complexité informatique réserve parfois de douloureuses surprises<sup>1</sup>. Ces spécificités techniques vont porter sur la structuration de la zone Unimarc concernée et sur les tables de validation, de fusion et d'indexation appropriées, qui devront être reproduites à l'identique sur les bases de tests et de formation.

## ... ET LEURS IMPACTS SUR LES MACHINES ET LES OUTILS...

Une fois ces consignes de catalogage formulées de façon lisible par une machine, toute une série de conséquences doivent être examinées et appréciées : impacts sur les différentes applications en lien avec le Sudoc (STAR, thèses.fr, IdRef...) et les affichages (courts ou longs) de leurs interfaces professionnelles ou publiques ; impacts non seulement sur les exports vers les SIGB impliquant des alertes en direction de leurs fournisseurs, mais aussi sur les imports de notices réalisés par l'Abes dans le Sudoc (chargements de notices BnF ou d'ISSN, de bouquets électroniques...) ; impacts sur les

webservices gravitant autour des applications, sur l'exploitation des données exposées, etc.

## ... SUR LES CONSIGNES DE CATALOGAGE...

S'il arrive, heureusement, que des évolutions normatives n'induisent aucune modification technique, elles doivent toutes, en revanche, être traduites en consignes de catalogage. Or, ce point peut se révéler sensible, d'autant plus lorsqu'il concerne des données importantes dans le signalement de la ressource. Il est rare en effet qu'une donnée fonctionne de manière isolée dans une notice. C'est bien l'ensemble des données présentes qui fait sens, et c'est parce qu'elles sont cohérentes entre elles que les machines savent les exploiter et les donner à lire sous forme intelligible : d'où la nécessité d'envisager les évolutions de signalement dans leur *globalité*. En cette année 2017, l'onde de choc créée par la mention de l'adresse dans le Sudoc (zone 219) a frappé bien d'autres zones en retour (100, 4XX...) de manière parfois imprévue, et ce ne fut pas là la moindre des difficultés de son application.

## ... ET SUR L'ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU

Dernier maillon de la chaîne : la formation à apporter aux collègues du réseau, qui doit prendre des formes variées : documentation actualisée (guide méthodologique, mémos, règles de catalogage pour des ressources particulières), tutoriels en ligne ou formations en présentiel dont les supports sont préparés en collaboration avec les formateurs du réseau (groupe des formateurs Transition bibliographique ou plus spécifiquement à l'échelle de l'Abes, coordinateurs, correspondants catalogage et formateurs Sudoc), échanges via les listes de diffusion (SUCAT...) qui permettent de traiter des cas pratiques... L'accompagnement ne saurait bien sûr se réduire à un seul de ces aspects, si l'on veut qu'il soit complet et de durable portée. Ce serait toutefois une grave erreur que de concevoir la Transition bibliographique comme un « simple » changement de règles de catalogage. Elle oblige chacun des acteurs à reconsidérer les données qu'il enregistre dans une notice. Elle oblige à réfléchir à ce que signifie exactement chaque élément disponible sur la ressource décrite, et à les répartir selon des entités conceptuelles aux contours encore insolites (les notices d'*œuvre* et d'*expression*, aujourd'hui

[1] Ce fut le cas lors de l'application récente de la zone 219, étiquette choisie pour signaler les différents éléments relatifs à la zone de l'adresse tels que définis par RDA-FR. Il n'a pas été possible d'introduire dans les commandes du CBS la complexité induite par le jeu de valeurs multiples entre les indicateurs 1 et 2.



inexistantes, seront traduites dans un manuel applicatif prévu en fin d'année 2018). Et c'est là sans doute un des principaux enseignements à tirer de l'introduction dans le Sudoc des nouveaux éléments RDA-FR concernant la zone de l'adresse en 2017. Au-delà d'un important changement de pratique, ces nouvelles consignes ont mis en pleine lumière la nécessité de redéfinir les données d'une notice de *manifestation*, contraignant les catalogueurs à s'interroger sur la signification de chacun de ses éléments<sup>2</sup>. Cette rupture profonde dans la compréhension d'une ressource a exigé – et exigera dans les années à venir – un accompagnement soutenu du réseau, pour lui permettre de s'approprier la nouvelle définition des données, et lui donner confiance dans sa capacité à comprendre les informations disponibles. Riche d'enseignements, cette première expérience concrète de la Transition bibliographique dans le Sudoc laisse l'Agence très humble dans son expertise à apporter au réseau. « J'ai raison, et j'aurai tort », a pu dire l'immense linguiste Georges Dumézil<sup>3</sup>. Parce que le code RDA-FR s'élabore chaque jour, parce que l'Abes l'apprend et le construit en même temps que le réseau, parce que le monde du livre se soucie peu des normes, les coulisses de la Transition bibliographique resteront encore longtemps teintées de clair-obscur, parfois d'incertitudes, voire d'erreurs d'interprétation. Pour mieux en éclairer les aspérités, l'Abes aura plus que jamais besoin du réseau, de sa vigilance et de ses mises en perspective pratiques : la Transition bibliographique ne saurait s'écrire ni se faire autrement qu'à deux mains.

LAURE JESTAZ

Expert métadonnées, Abes  
jestaz@abes.f

## ● ● ● FRBRISATION DU SUDOC : UNE ESQUISSE

Ce que nous appelons « FRBRisation » est le processus automatique qui vise à rapprocher les informations contenues dans les notices bibliographiques existantes du modèle FRBR. Pour le Sudoc, il impulse une trajectoire d'évolution des données vers le modèle, tel que décliné dans le code de catalogage RDA-FR.

Il existe autant de méthodes et d'outils que de rapprochements visés. L'Abes entreprend la FRBRisation des données du catalogue Sudoc en exploitant, dans le système CBS qui les héberge, des algorithmes développés par OCLC. Leur rôle : regrouper les notices bibliographiques signalant une même *œuvre*, et créer pour chacune une notice d'autorité qui sera liée à toutes les notices bibliographiques regroupées.

Cette première phase de FRBRisation est limitée et imparfaite :

- les données existantes sont de qualité inégale ;
- les algorithmes ne génèrent pas de *notices d'expression* : l'articulation

*manifestation – expression – œuvre* demeure incomplète ;

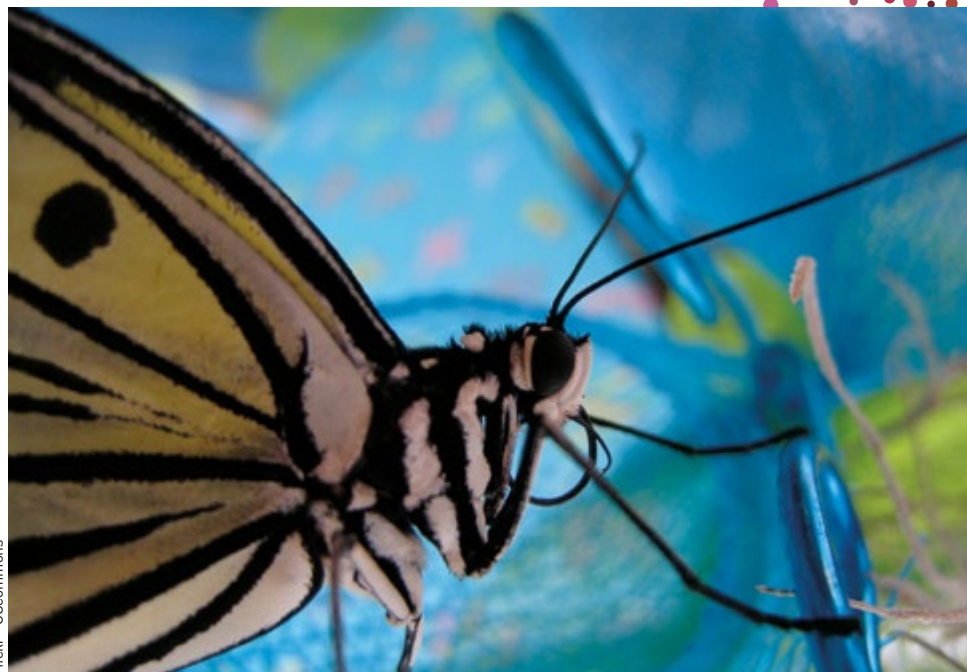
- une *notice d'œuvre* n'est générée que si deux notices bibliographiques au moins sont regroupées ;
- les agrégats et les ressources continues n'entrent pas dans le périmètre des données traitées.

D'ici à la fin de l'année, les résultats obtenus seront visibles dans l'interface professionnelle de production du Sudoc. Ils ne prendront cependant tout leur sens et leur intérêt que lorsque le catalogue public en bénéficiera à son tour. Pour y parvenir, il reste encore à consolider les premiers résultats, améliorer les processus de traitement, développer des interfaces de recherche et d'affichage adaptés.

Enfin, les règles complètes de description des *œuvres* conformes à RDA-FR devront également être élaborées.

OLIVIER ROUSSEAU

Abes



Flickr - CCcommons

[2] Les contours mêmes du circuit du livre ont dû faire l'objet d'un J.e cours, tant les termes de « publication », « production », « diffusion », « distribution », « fabrication » devenaient source d'hésitation, de doute, de questionnements.

[3] Georges Dumézil, lors de la remise de son épée d'académicien en 1979 : « Je sais que cette œuvre, dans cinquante, peut-être dans vingt, dans dix ans, n'aura plus qu'un intérêt historique, qu'elle sera, en mettant les choses au pis, ruinée, en mettant les choses au mieux [...] élaguée, retaillée, transformée. [...] Je vis donc avec ces deux certitudes, qui ne seraient contradictoires que si l'on faisait abstraction de notre maître à tous, le temps : j'ai raison, et j'aurai tort ».

# RÉTOUR D'EXPÉRIENCE : *A Lyon, l'adieu aux vieux automatismes*

Comment chaque établissement prépare-t-il sa Transition ? La Bibliothèque Diderot de Lyon (BDL) nous livre son expérience et les clefs des succès obtenus.

Entre 2010 et 2012, les bibliothèques de l'École normale supérieure (ENS) Lettres, de l'ENS Sciences, de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) et la Bibliothèque interuniversitaire Lettres et Sciences humaines Lyon 2 et Lyon 3 ont fusionné pour créer la BDL, qui a, dès sa création, mesuré le besoin d'harmoniser les pratiques de ses catalogueurs. Dans cet établissement où travaillent près de cent agents, dont trente ayant des activités de catalogage, un service Signalement a été créé. Dix agents de catégorie B en font partie,

qui se répartissent, en plus du catalogage courant, des fonctions spécifiques : coordination Sudoc ; correspondance catalogage ; correspondance autorités ; coordination des thèses (à travers la correspondance STEP et STAR) ; suivi des e-books (dispositif CERCLES compris), des dons, des numéros isolés et épars de périodiques ; coordination de la formation.

Les autres catalogueurs sont rattachés à différents départements, voire à d'autres structures<sup>1</sup>. Aussi, nombre d'entre eux n'étaient pas au fait de toutes les actualités de l'Abes. C'est pourquoi a été créée une lettre mensuelle, qui centralise les informations en provenance de l'Abes et rappelle les procédures à respecter au sein de l'établissement. Elle était alimentée, au départ, par deux collègues issues de deux établissements différents, ce qui a facilité la transmission de l'historique des bibliothèques fusionnées. Cette publication s'accompagne du contrôle qualité mensuel

## SYNTHÈSE EN INTERNE

La veille sur la qualité du catalogue appelle des besoins en formation continue, en partie assurée au sein même de la bibliothèque. Le service Signalement fut mis en place peu avant les premières recommandations sur la Transition bibliographique ; dès 2012, les catalogueurs ont suivi une formation

externe sur l'évolution du catalogage. En parallèle, le service s'organisait : lettre de diffusion, mise à jour de l'intranet, formations internes.

En 2013, lorsque l'Abes a diffusé les consignes de catalogage Sudoc/FRBR et le J.e-cours sur la FRBRisation des données, la question de l'accompagnement nous a paru essentielle. En effet, le catalogage entraînant souvent des automatismes, il fallait prendre en compte le temps de formation, mais aussi celui de l'intégration des consignes – d'autant plus dans une équipe composée de catalogueurs ayant, au départ, des pratiques différentes. Nous avons donc organisé des formations appuyées sur les supports fournis par l'Abes. L'ensemble des catalogueurs a ainsi suivi, en plus de la formation continue, des séances ponctuelles. Devant la difficulté de réunir une trentaine de personnes à chaque séance, ces séances sont à présent intégrées aux réunions de catalogueurs, qui se tiennent trois fois par an. Fin 2015, les règles d'application des premiers éléments de la norme RDA-FR dans le Sudoc ont été transmises au réseau. Les catalogueurs de la BDL ont été informés et formés au cours de réunions, par l'intranet et par la lettre mensuelle. Or, les supports de formation mis à disposition par l'Abes nous semblaient trop dispersés : site de la Transition bibliographique ; Guide méthodologique, avec pdf sur l'application des éléments RDA-FR pour la mention de publication ; J.e-cours ; réponses aux questions du J.e-cours... En janvier 2016, à partir de tous ces supports, nous en avons composé un seul, synthétisant l'ensemble des règles utiles pour le catalogage des documents de la BDL, qui sont de nature très variée et dans diverses langues et alphabets.

## S'APPROPRIER LES RÈGLES AU BON TEMPO

Depuis, l'Abes a multiplié les J.e-cours, fourni des supports plus synthétiques et inclus dans le Guide méthodologique des explications et des exemples, très appréciés par les catalogueurs. Mais nous continuons à adapter les présentations aux documents catalogués à la BDL. Ce travail en interne semble compléter de façon satisfaisante les formations extérieures ponctuelles. L'intégration du modèle FRBR et l'application de l'ensemble des règles RDA-FR étant programmées sur une dizaine



Source : Gallica - BnF



Bibliothèque  
Diderot  
de Lyon

[1] L'Institut d'Asie orientale (IAO), le Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA) et le Centre de documentation et de recherche (CDR).

d'années, une formation au long cours est indispensable. L'accompagnement au quotidien demeure essentiel pour l'appropriation des règles. Un collègue ayant une activité de catalogage partielle peut prendre conseil auprès des référents du service Signalement, ces derniers faisant alors remonter des questions à l'Abes. Ce fut le cas, par exemple, pour le J.e-cours de juin, sur des questions au sujet des ressources numérisées et des DVD, qui ne sont pas catalogués par le service Signalement.

Tout au long de l'année, la coordinatrice Sudoc s'appuie sur cinq moyens pour accompagner et former les catalogueurs.

- **Les réunions de catalogueurs.** Trois fois par an, elles regroupent une trentaine de personnes. Au programme : informations générales, bilans d'activité et, surtout, un point sur l'actualité et les nouvelles règles à appliquer dans le Sudoc. Depuis 2016, leur calendrier s'ajuste sur celui des mises en application des nouvelles règles.

- **Les formations.** Les formations avec des intervenants extérieurs sont proposées à tous les catalogueurs. Nous faisons appel aux organismes de notre région : Médiat Rhône-Alpes (CRFCB), Enssib. La dernière formation aux règles RDA-FR (mars 2016), en deux séances, a eu lieu dans les locaux de la BDL, afin d'en faire profiter le plus grand nombre de personnes concernées. Les référents du service Signalement bénéficient, en plus, de stages (Web sémantique et Web des données...).

- **Le contrôle qualité.** Depuis 2014, la coordinatrice Sudoc effectue un contrôle qualité mensuel au moyen de CheckSUDOC<sup>2</sup> (entre 2012 et 2014, c'est l'application e-PPNator qui était utilisée). Elle le complète par un contrôle des notices créées par notre ILN (commande CHE CRN...), en particulier sur les zones concernées par les nouvelles règles (commande AFF K...). Ce travail, outre qu'il permet de corriger en direct les fautes d'inattention, a une valeur pédagogique, car pointer les erreurs amène les catalogueurs à être plus vigilants (exemple : oubli de transformation d'une zone). Les erreurs récurrentes font l'objet de rappels dans la lettre interne.

- **La lettre interne.** La lettre mensuelle *Sudoc News* informe des principales actualités de l'Abes et du service Signalement et attire l'attention sur les points à surveiller lors du catalogage. Ses rubriques – « Rappel », « Préconisations », « Commandes utiles »... – sont alimentées par une veille sur le site web, les listes de diffusion de l'Abes, les blogs professionnels...

- Enfin, **l'intranet** de la bibliothèque, qui centralise l'ensemble des informations et des procédures liées à notre SIGB et au Sudoc. Ses rubriques : 1) « Actualités », qui intègre le *Sudoc News* et les liens aux derniers supports de formation ; 2) « Nouvelles consignes » organisées par types de données (bibliographiques, d'autorité, données d'exemplaire) puis par zones spécifiques. Par

exemple, pour les données bibliographiques, on trouve un point sur le bloc OXX (identifiants), les zones 181-182-183, la zone 210 (mention de publication), la zone 219 (mention de publication, production, diffusion, fabrication)...

3) « Procédures », détaillées à travers les notices bibliographiques, les notices d'autorité et les notices d'exemplaires. Au menu des notices bibliographiques : procédures de dérivation des notices, recueils factices, numéros isolés de périodiques, mémoires de master, collections, circuit Cidemis...

Ainsi le service consacré au catalogage centralise-t-il la formation et l'application des nouvelles règles. Ainsi s'emploie-t-il à suivre l'actualité de la Transition bibliographique, à informer, à former et à répondre aux questions des catalogueurs, aussi bien sur les règles que sur l'interprétation de ces règles. En cela, les échanges avec l'Abes sont précieux.

**EMMANUELLE RIOU-GENTY**

Responsable du service Signalement, BDL  
emmanuelle.riougenty@ens-lyon.fr

[2] Application en ligne développée en PHP par Yves Tomic [voir son portrait dans Arabesques n° 84].

## ● ● ● A PARIS VII, RDA FAIT SON CHEMIN

Les campagnes de sensibilisation et formation à Paris VII, surtout depuis 2013 (journées à Médiadix, demi-journées sur site, réunions internes et formations Enssib) ont permis à tous les personnels du SCD, du magasinier au conservateur, de prendre conscience des changements nécessaires à l'évolution des catalogues.

Mais les changements liés aux formats, la zone 219 en particulier, ont tout d'abord généré chez certains catalogueurs un sentiment d'inquiétude. Il y a deux ans à peine nous avions eu des consignes sur les copyrights. Il fallait oublier, maintenant on allait faire autrement. Sans parler des termes liés au FRBR qui restent encore abstraits pour beaucoup.

Quelques collègues ont eu du mal à s'investir dans ces nouveautés et ont renoncé au catalogage au profit d'autres tâches, tandis que d'autres plus à l'aise ont considéré que l'évolution des règles de catalogage et des formats n'était pas si compliquée que cela. Pour eux, c'est changer les habitudes qui est déstabilisant sachant que c'est un processus encore en marche. Les collègues ont besoin de

temps pour intégrer ces informations. Dans l'ensemble, les premiers éléments du code RDA ont été bien compris. Les collègues savent qu'il faut questionner les dates et déterminer celle qui permettra de dater la manifestation en dépit de l'ordre DL, cop., etc., et c'est là que réside la vraie difficulté.

Globalement, les nouveautés de cette année ont plutôt été mieux perçues que celles des années précédentes. L'accompagnement de l'Abes a été important et les J-e-cours ont grandement aidé à s'approprier ces changements. Pour les trois derniers J-e-cours, nous avons réservé une salle de formation pour un visionnage en commun. Les collègues ont apprécié d'assister au cours en groupe et d'avoir du temps pour échanger. Les J-e-cours étaient d'une grande clarté. Les collègues de l'Abes ont été d'une très grande réactivité sur les listes de diffusion et pourtant, il pleuvait des questions !

**LAURENCE CARRION**

Coordinatrice Sudoc  
SCD de Paris Diderot – Paris VII  
laurence.carrion@univ-paris-diderot.fr



# Vingt ans après : LRM, le cinquième mousquetaire

Le modèle FRBR a vingt ans. Dix de plus que ses compléments, FRAD et FRISAD, centrés sur les données d'autorité. Voici les trois modèles désormais fondus en un seul : IFLA Library Reference Model, ou LRM.

La rédaction de FRBR, FRAD et FRISAD s'est échelonnée sur une quinzaine d'années, au cours desquelles l'Internet déferlait sur le monde. Né trop tôt pour en tenir compte, le modèle FRBR se nourrit encore des Principes de Paris (1961). Le cadre général qu'il pose s'avèrera pourtant suffisamment solide pour que les modèles suivants, LRM compris, le reprennent sans écarts conceptuels : un cœur bibliographique réparti en quatre entités, *œuvre*, *expression*, *manifestation* et *item* (les « WEMI » ou « groupe 1 »), sur lequel des agents (*personnes* et *collectivités* ou « groupe 2 ») exercent des responsabilités de création, transformation, publication, possession... S'y ajoute la *relation de sujet*, qui associe n'importe laquelle de ces six

entités plus quatre autres (*objet*, *concept*, *lieu* et *événement* ou « groupe 3 ») à l'entité *œuvre* et à elle seule. Chaque entité est dotée d'un certain nombre d'attributs caractéristiques, qui pourraient être autant de zones d'une notice MARC qui en décrirait une instance. Enfin, l'architecture du modèle répond aux quatre types d'opération (*user tasks*) : *trouver*, *sélectionner*, *identifier*, *obtenir*, que toute utilisation d'un catalogue est censée mettre en œuvre en tout ou partie.

## EXTENSION DU DOMAINE DE LA MODÉLISATION

**FRBR<sub>00</sub>, ou FRBR orienté objet.** Publié en 2009, FRBR<sub>00</sub><sup>1</sup> est une formalisation de FRBR (puis de FRAD et FRISAD) en ontologie, par le biais d'une harmonisation avec CIDOC CRM, modèle créé pour les objets de musée. FRBR<sub>00</sub> en est une extension, et se présente comme « une ontologie ou modèle conceptuel de haut niveau pour les données bibliographiques ». Le formalisme de FRBR<sub>00</sub> est très éloigné de celui de FRBR. En revanche, son analyse rejoint celle du modèle d'origine, moyennant quelques différences notables. Ainsi, le temps y est envisagé de manière dynamique, sous forme de *laps de temps*, aussi court soit-il, par opposition à la notion FRBR, fixe, de *date*. La *manifestation* selon FRBR est un avatar de l'*expression* d'une *œuvre*, tandis que, pour FRBR<sub>00</sub>, le processus de publication est considéré comme un travail de création : FRBR<sub>00</sub> reconnaît une *œuvre de publication*, dont l'*expression* est un équivalent « en relief » de la *manifestation* de FRBR. C'est une vision plus juste de la réalité, qui permet de modéliser de façon précise les agrégats (*manifestations* réunissant les *expressions* de plusieurs *œuvres*).

**Parallèlement, FRAD et FRISAD étendent et affinent FRBR.** Mais approfondir la modélisation des données « d'autorité » et de la relation de sujet oblige à des points de vue particuliers, d'où quelques incohérences avec le modèle original, de même qu'entre FRAD et FRISAD. Il y avait donc lieu de fondre les trois modèles en un tout

et d'adopter un formalisme unique (car si FRBR reste un modèle « entité-association » basique, FRISAD louche un peu du côté de l'ontologie).

## LRM : LA TENTATION DE FRBR<sub>00</sub>

IFLA LRM est une mise en cohérence de FRBR, FRAD et FRISAD dans un formalisme d'ontologie. L'influence de FRBR<sub>00</sub> y est sensible : LRM se veut « un modèle conceptuel de référence de haut niveau développé dans un cadre de modélisation entité-association enrichi », voilà qui rappelle la façon dont FRBR<sub>00</sub> se présente (cf. *supra*). Son nom même fait écho à celui du CIDOC CRM.

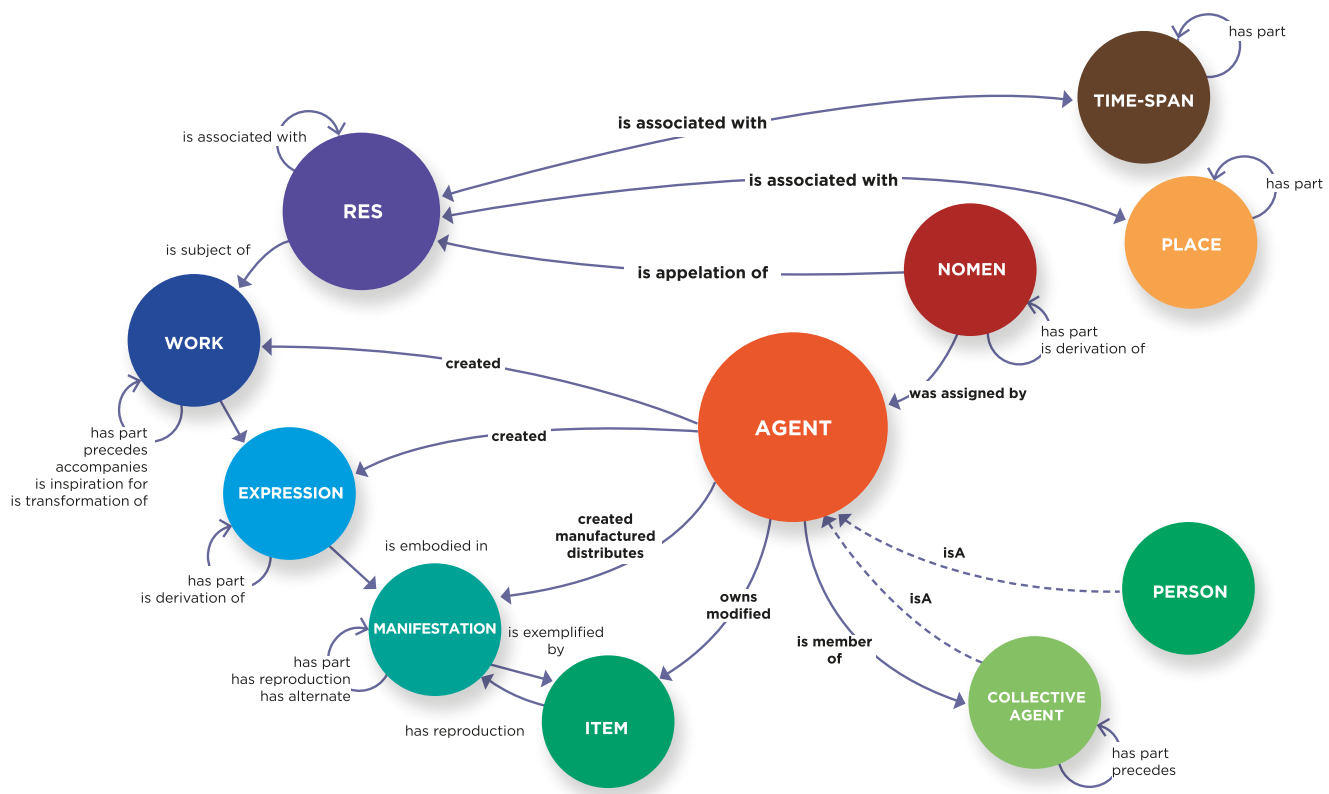
Les entités y sont organisées en classes et sous-classes comme dans FRBR<sub>00</sub> et non plus en trois groupes comme dans FRBR — ce qui abolit la notion d'autorité. L'entité *res* (« chose » en latin), définie comme « toute entité de l'univers du discours », est déclarée comme la superclasse de toutes les autres, qui héritent donc de ses propriétés.

De même est établie une relation générique *est associé à*, dont toutes les autres sont des spécialisations.

**Entités.** Il y en a moins que dans les modèles précédents cumulés (11 au lieu de 18). Sous l'influence de FRBR<sub>00</sub>, les entités *lieu* et *laps de temps* (qui remplace *événement* de FRBR) peuvent être associées à *res* (donc à n'importe quelle entité) et ne sont plus exclusivement *sujet*. En conséquence, les attributs FRBR formés sur un lieu ou une date sont remplacés chacun par une relation entre l'entité concernée et l'une ou l'autre de ces deux entités.

Les WEMI voient leurs définitions retouchées (*œuvre* et *manifestation* dans un sens plus abstrait), tandis qu'il devient possible, pour une *œuvre* donnée, d'en déterminer une « *expression* représentative » dont certains attributs peuvent être enregistrés au niveau de l'*œuvre* (exemple : la *langue originale* d'une œuvre textuelle). L'*œuvre* et l'*expression de publication* de FRBR<sub>00</sub> n'ont malheureusement pas été reportées dans LRM. L'*agent* (entité générique) est défini comme « capable d'actions délibérées, qui peut





➤ LES RELATIONS DANS LRM, VUE D'ENSEMBLE. Source : IFLA Library Reference Model, IFLA, 2017, page 84.

bénéficiaire de droits et être tenu pour responsable de ses actions», alors que pour FRAD, *personne* et *collectivité* comprennent les *identités d'emprunt*, les *personnages* ou *groupes de personnes fictifs*. Ce glissement, influence directe de FRBR<sub>00</sub>, constitue un changement de point de vue notable.

**Attributs.** Là où ils ont pu être remplacés par des associations entre entités, ou lorsqu'ils semblaient relever davantage d'applications du modèle que du modèle lui-même, ils ont disparu, parfois au profit d'attributs génériques tels que *mention de manifestation* : cet attribut de l'entité *manifestation* prend en charge l'intégralité des métadonnées qui sont transcrites de la ressource elle-même. Aux règles de catalogage de les détailler autant que nécessaire.

**Relations.** Elles sont moins nombreuses et généralement plus abstraites que dans les modèles précédents.

Les **relations fondamentales** (entre WEMI) et les **relations d'agent** changent assez peu. La relation de sujet est établie uniquement entre *res* et *œuvre*, ce qui revient à dire que toute entité du modèle peut être sujet d'une *œuvre*.

La **relation d'appellation**, reprise de FRSAD, est peut-être la plus troublante pour qui ne connaissait que le modèle FRBR. Dans FRBR, les noms que peut prendre une instance de telle ou telle entité sont des *attributs*

de ladite entité. Dans LRM, toute forme particulière de nom liée à une entité est une instance d'une autre entité, *nomen*, associée à la première par la relation *a pour appellation/est une appellation de*. Chaque forme de nom peut ainsi être dotée d'attributs : la *chaîne de caractères* qui la compose, son *type* (identifiant, point d'accès normalisé, variante de nom...), sa *langue*, son *écriture*, son *contexte d'utilisation*, sa *source*... et être mise en relation avec d'autres entités (l'*agent* qui a assigné cette forme particulière du nom, par exemple).

**Les opérations des utilisateurs (« user tasks »).** Comme FRBR, LRM s'appuie sur les besoins supposés des utilisateurs de l'information bibliographique, mais réduit à cinq les sept « *user tasks* » identifiées conjointement dans FRBR, FRAD et FRSAD : il garde ceux de FRBR – *trouver, identifier, sélectionner, obtenir* – définis d'une manière plus synthétique, et y ajoute *explorer*, fusion d'*explorer* (FRSAD) et de *contextualiser* (FRAD).

### LIBRE AUX APPLICATIONS DE RAFFINER !

LRM se présente comme un modèle « de haut niveau », c'est-à-dire qu'il se tient à un certain degré de généralité. Il revient à ses applications d'en raffiner les concepts en tant que de besoin, en créant des sous-

classes des entités existantes, des relations spécifiques à partir de celles définies dans le modèle, ou de nouveaux attributs aux entités. Ou encore, sans définir de nouvelles entités, en se contentant d'utiliser l'attribut *catégorie de res*, qui permet de créer en quelque sorte des entités virtuelles. À l'inverse, une application de LRM est libre de n'utiliser qu'une partie des entités, des attributs ou des relations, à condition « qu'elle respecte la structure fondamentale des entités et des relations définies entre elles (...), ainsi que le rattachement des attributs aux entités pertinentes. »

### ET RDA ?

Dès novembre 2016, le RSC a pris la décision de réviser en profondeur RDA afin de l'aligner sur LRM. Ce travail est en cours. La publication d'une nouvelle édition de RDA, dans un *RDA Toolkit* lui-même rénové, est annoncée pour juin 2018. Ce sera l'épreuve de vérité : est-ce que de la chrysalide éclore enfin un standard vraiment nouveau ?

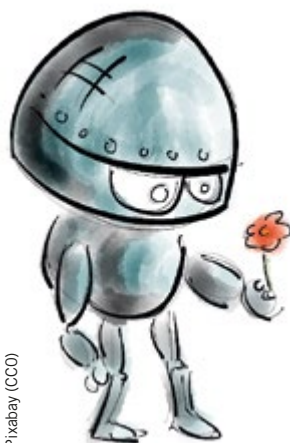
PHILIPPE LE PAPE

Chargé de mission Normalisation, Abes  
plp@abes.fr

[1] Voir : *Definition of FRBR<sub>00</sub> : a conceptual model for bibliographic information in object-oriented formalism*, version 2.4, IFLA, 2016.  
En ligne : <https://www.ifla.org/publications/node/11240>

# À quoi ressembleront les métadonnées de l'avenir ?

En 2002, dans son article « MARC Must Die »<sup>1</sup>, Roy Tennant appelait déjà de ses vœux, sur le ton de la provocation, un format de catalogage qui n'ait pas le même âge que les Beatles. Pourtant, les formats MARC sont toujours là, au cœur de nos catalogues... La Transition bibliographique va-t-elle enfin nous apporter le successeur du doyen des formats bibliographiques ?



Pixabay (CCO)

**S**i les vingt dernières années ont vu fleurir une multitude de formats et modèles nouveaux, certains très proches de la logique de MARC comme MODS ou MARCXML, d'autres s'en éloignant plus franchement comme Dublin Core, aucun n'a eu pour effet une réelle remise en cause des formats MARC. On peut principalement identifier deux raisons à cela : la première est la difficulté d'accorder l'ensemble de la communauté autour d'un seul format (comme en témoigne, d'ailleurs, l'existence des différents « parfums » de MARC, d'Unimarc à MARC21 en passant par InterMarc...) et la seconde, non des moindres, est l'existence de bassins de millions de notices encodées en MARC qu'il faudrait convertir.

## TOUTES LES NUANCES, EXPRESSIONS, MANIFESTATIONS

Pourtant, dès les prémises de la Transition bibliographique, la question de l'encodage des métadonnées dans des formats ou modèles nouveaux, plus proches du web, s'est posée. La création d'espaces de noms permettant de déclarer les entités et relations des FRBR sous forme d'une ontologie utilisable dans le web sémantique commence dès 2009 au

de recherche du web en 2011, et de son extension bib.schema.org, née en 2015. Ces différentes initiatives avaient pour point commun de se focaliser sur la diffusion des données plus que sur leur production. Au contraire, le projet de recherche DOREMUS<sup>2</sup>, mené conjointement par Radio France, la BnF, la Cité de la musique, la Philharmonie de Paris et plusieurs partenaires dotés de compétences technologiques complémentaires, vise à tester l'utilisation d'un modèle de données RDF très détaillé, basé sur FRBR<sub>00</sub>, pour décrire dans toutes leurs nuances les œuvres musicales et leurs différentes *expressions* et *manifestations*.

De son côté, la Bibliothèque du Congrès a lancé en 2012 l'initiative Bibframe<sup>3</sup>, ne cachant désormais plus son objectif de remplacer MARC. Où en est-on aujourd'hui ? Le projet LD4P (*Linked Data For Production*)<sup>4</sup>, financé par la Mellon Foundation et piloté par plusieurs grandes bibliothèques universitaires américaines, s'est donné pour objectif de compléter ce nouveau format et de tester son utilisation en production. Cet objectif est crucial pour les bibliothèques américaines, car il leur permettra de tirer tout le bénéfice du passage à RDA avec la création de nombreux liens entre les données,

## Dès les prémises de la Transition bibliographique, la question de l'encodage des métadonnées dans des formats plus proches du web s'est posée.

ce que ne permettait pas MARC21. Cependant, la question de la conversion rétrospective des notices MARC existantes n'est pas encore à l'ordre du jour.

sein de l'IFLA. L'initiative RDA s'accompagne dès 2010 de la publication d'un jeu d'éléments à ces mêmes fins. L'ISBD suit le mouvement à partir de 2011. Cependant, ces premières expressions « officielles » de formats bibliographiques en RDF se font avant tout dans un but de transposition théorique des nouveaux modèles et règles vers le web sémantique, plutôt que pour faire évoluer les formats de production.

D'autres expérimentations ont vu le jour : alors que data.bnf.fr et le Sudoc faisaient le choix de définir leur propre modèle RDF à partir d'ontologies existantes (notamment celles mentionnées ci-dessus), Worldcat plaidait en faveur de l'adoption de Schema.org, vocabulaire défini par les moteurs

En France, l'idée d'une transition bibliographique progressive, se faisant par évolution ponctuelle des règles et des formats Unimarc et InterMarc, a conduit la BnF à imaginer un format InterMarc « nouvelle génération » (voir page suivante), plus ouvert sur les données liées mais ne constituant pas une rupture complète pour les données du catalogue.

**EMMANUELLE BERMÈS**

Adjointe pour les questions scientifiques et techniques auprès du directeur des services et des réseaux, BnF  
emmanuelle.bermes@bnf.fr

[1] <http://tinyurl.com/RoyTennant>  
[2] [www.doremus.org](http://www.doremus.org)  
[3] [www.loc.gov/bibframe](http://www.loc.gov/bibframe)  
[4] <http://ld4p.org>



**Comment évoluera le format de catalogage InterMarc lors de la refonte des outils de production de la BnF ? Il prendra en compte un environnement et des besoins nouveaux sans pour autant faire fi d'un langage couramment « parlé » par 300 catalogueurs.**

# L'InterMarc « nouvelle génération » de la BnF

La BnF a démarré en 2017 la refonte de ses outils de catalogage, chantier prévu pour les quatre prochaines années. Les besoins identifiés vont de la production native de données conformes au modèle IFLA LRM à la reprise de données en masse, en passant par la dérivation de données exogènes et l'articulation de ce futur outil interne avec le futur fichier national d'entités (FNE). Le format de catalogage de la BnF, InterMarc, et les contraintes liées à l'outil actuel ne permettent pas de répondre à ces besoins de manière suffisamment efficace.

## UNE AIDE ET NON UN FREIN

La question de l'après-InterMarc se pose à la BnF depuis de nombreuses années, notamment à travers la question d'un nouveau modèle, fondé sur RDF. De fait, les données du catalogue de la BnF sont disponibles en RDF à travers le service data.bnf.fr; mais selon un modèle trop pauvre pour être utilisé en situation de catalogage. Le projet DOREMUS a certes permis d'expérimenter un modèle RDF à granularité fine sur les données musicales de la BnF. Mais sa grande complexité le rend peu adapté à un processus de catalogage. En regard, la BnF bénéficie d'une gouvernance et d'une culture métier solides adossées à son format InterMarc, qu'elle maintient en interne et que ses quelque 300 catalogueurs maîtrisent et « parlent ». Or l'architecture générale d'InterMarc n'est pas si éloignée d'une structure-cible compatible IFLA LRM. L'objectif premier de la BnF étant de FRBRiser ses données, le format doit être une aide et non un frein. Pour toutes ces raisons, la BnF a validé cette année une trajectoire nommée « InterMarc nouvelle génération » [InterMarc-NG], qui part de l'InterMarc existant pour le faire évoluer de façon à répondre aux besoins des futurs outils, quitte à repousser certaines limites imposées par ISO 2709, format-cadre du

MARC. On reste ainsi dans un langage familier, même si on le modifie pour prendre en compte les nouveaux environnements et besoins.

## ORIENTÉ ENTITÉS ET RICHE EN LIENS

Pour répondre au besoin d'un catalogue produit nativement en IFLA LRM, il est impératif qu'InterMarc-NG soit orienté entités, et donc que chaque notice coïncide avec une entité du modèle LRM qu'elle décrit. En découlent les principes suivants :

- à chaque entité sa notice (et, partant, son type de notice). Par exemple, les lieux actuellement décrits dans deux fichiers d'autorité aux formats distincts (Noms géographiques Rameau et Autorités géographiques) devront être décrits dans une seule notice et selon un seul format ;
- à chaque notice son entité. Par exemple, une notice bibliographique agrège actuellement des informations de niveau *œuvre* (indexation matière, auteurs...), *expression* (langue, contributeurs), *manifestation* (information ayant trait à la publication), voire *item* (anciens possesseurs...). En plus des actuelles notices bibliographiques et autorités *titres*, qui constitueront respectivement la base des futures notices *manifestation* et

*œuvre*, des notices *expression* et *item* sont prévues en InterMarc-NG.

Si chaque notice en InterMarc-NG décrit une entité, alors les liens entre entités doivent s'appuyer sur un mécanisme de liens entre notices. Celui-ci, tel qu'il existe déjà dans InterMarc, possède certaines limites ou différences de traitement selon les types de notices (bibliographiques ou d'autorité) mises en relation. Ces mécanismes seront remis à plat et harmonisés. Les nouveaux liens utiliseront les identifiants pérennes (ARK) des notices, et qualifieront systématiquement la relation sur la base d'un référentiel.

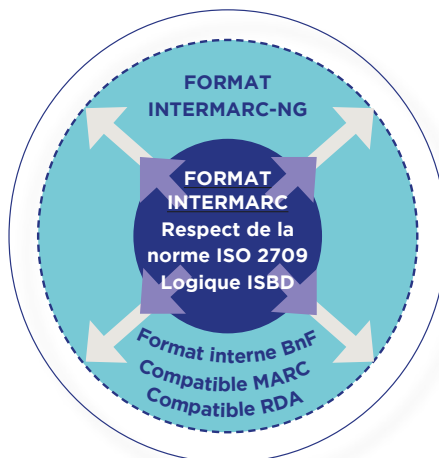
D'autres mécanismes sont à l'étude, parmi lesquels il faut noter :

- la possibilité de gérer certaines listes de valeurs contrôlées selon une logique de fichier d'autorité : chaque valeur deviendrait alors une notice où pourraient être exprimés, outre le code, des libellés alternatifs, des notes d'application et d'historique et des liens à des référentiels externes, chaque valeur pouvant être liée à des valeurs plus spécifiques ou plus génériques ;
- la capacité, quand le besoin se fait sentir, de contextualiser une information au niveau d'une zone ou sous-zone. Par exemple, quand une opération de masse n'a abouti qu'à la modification de certaines zones/sous-zones ciblées, indiquer l'opération et les zones/sous-zones concernées, ce qui permet d'appréhender correctement une notice de qualité hétérogène.

La BnF est engagée depuis décembre 2016 dans cette démarche. Une quarantaine d'experts ont établi les principes-clés de ce nouveau format, et des groupes de travail œuvrent à la consolidation de ces travaux dans l'optique d'une charte d'évolution d'InterMarc qui sera dévoilée fin 2017.

SÉBASTIEN PEYRARD

Chef du service Ingénierie des métadonnées, BnF  
sebastien.peyraud@bnf.fr



Les données exprimées en Unimarc sont bien préparées pour une conversion dans un formalisme propre au web. Le format, qui s'adapte sans difficulté aux évolutions actuelles des standards de catalogage, poursuit sa route – où les embûches ne sont pas toujours semées par ceux qu'on croit...

## Vie d'Unimarc en temps de transition bibliographique

**Les formats MARC ne sont pas des formats du web, c'est leur défaut. Des données encodées en MARC ont besoin d'être transformées pour y être directement utilisables.**

En juin 2011, soit un an après la publication de RDA, la Bibliothèque du Congrès annonce qu'elle compte cesser de fournir des notices MARC dans un délai de dix ans, et lance le projet Bibframe (voir aussi page 20). Nous voici à l'automne 2017 : non seulement les formats MARC ne donnent aucun signe de faiblesse, mais ils continuent à se développer. Paradoxalement, la publication et le succès grandissant de RDA leur procurent une vitalité nouvelle. C'est que RDA est loin d'avoir rompu avec les anciens standards de contenu. Le volume énorme des données établies selon ces derniers depuis les années 1970 et la nécessité de « faire avec » l'explique en grande partie. FRBRiser automatiquement des données rétrospectives n'est pas une opération aisée (difficulté évoquée dans nos pages 14 et 21). Nous sommes bien en période de *transition*.

Quoi qu'il en soit, il n'est aucune notion du RDA actuel<sup>1</sup> qui ne puisse être prise en charge par un format MARC. Les bibliothèques utilisent encore massivement ces formats précis, pratiques et puissants, qu'il faut donc mettre à jour pour les adapter à RDA. MARC21 a connu depuis 2010, et connaît encore, de nombreuses évolutions : création de nouvelles zones, de listes contrôlées de termes et/ou de codes, etc.

### « MARC MUST DIE » ? VIVE UNIMARC !

Unimarc a sur MARC21 plusieurs avantages : sa granularité est meilleure ; les relations entre notices (c'est-à-dire entre entités) y ont fait l'objet d'un soin particulier depuis l'origine et sont très développées ; chaque fois qu'un élément de donnée peut être extrait d'un référentiel, Unimarc recourt à cette possibilité, préférant un standard international reconnu lorsqu'il existe, et choisissant généralement dans ce cas d'exprimer la donnée non par du texte mais par un code, ce qui d'ailleurs le rend, de fait, multilingue. Toutes ces qualités, utilisées à bon

[1] La donnée peut changer lorsque RDA aura été aligné sur LRM (voir page 18)



La Bibliothèque nationale du Portugal, où a eu lieu la dernière réunion du PUC (Permanent Unimarc Committee), en mars 2017.

escent et traduites en consignes de saisie dans un système de production tel que le Sudoc, font que des données exprimées en Unimarc sont bien préparées pour une conversion dans un formalisme propre au web.

## UNIMARC ET FRBR

Le format Unimarc est maintenu par le *Permanent Unimarc Committee* (PUC), organe technique du *Unimarc strategic programme* de l'IFLA. Ses membres représentent plusieurs institutions utilisatrices. Au nombre de huit actuellement, ils proviennent de sept pays (dont la France, par l'intermédiaire du Comité français Unimarc [CfU] rattaché au programme Transition bibliographique), plus OCLC. Traditionnellement tournés vers les standards publiés par l'IFLA (ISBD notamment) plutôt que vers ceux issus du monde anglo-saxon, les membres du PUC ne se sont guère souciés de transition bibliographique. Sauf le CfU.

Dès 2010, le CfU a élaboré un nombre considérable de propositions de création de nouvelles zones destinées à « traduire » le modèle FRBR en Unimarc. Ces propositions, validées par le PUC, font désormais partie du format.

## UNIMARC ET RDA

La publication progressive de RDA-FR oblige à s'assurer, avant toute mise en application de nouvelles règles, qu'Unimarc permet d'encoder les données correspondantes. Si une évolution du format est nécessaire, le CfU soumet au PUC les propositions *ad hoc* (à condition que celles-ci soient recevables au plan international; les besoins exclusivement français sont traités à l'échelon national en utilisant les espaces d'Unimarc destinés à cet usage). Malheureusement, aucun membre du PUC, en dehors du CfU et, bien entendu, d'OCLC, ne s'est pour l'instant montré intéressé par la mise en application de RDA. C'est ainsi que lorsqu'il s'est agi cette année de valider la création d'une nouvelle zone portant sur les éléments qui se substituent à la *zone de l'adresse* de l'ISBD, le PUC, préférant tabler sur l'aménagement de la zone existante, a remis sa décision à plus tard. Cela par méconnaissance de RDA probablement, car la proposition française ne faisait que reprendre le dispositif adopté en MARC21 pour le même besoin — et Unimarc est censé être compatible avec MARC21. Or cette zone avait déjà été définie dans le format de catalogage du Sudoc. Elle y est appliquée depuis avril dernier, exportée en Unimarc standard, c'est-à-dire avec une perte d'information.

### « – ON NE PEUT PAS. – POURQUOI? – ON ATTEND GODOT. »

Faut-il, lorsqu'une nouvelle règle RDA-FR nécessite une modification d'Unimarc, attendre pour qu'elle soit appliquée que le PUC ait statué? Les délais



Phot. Fernand Michaud (Domaine public) source : Gallica BnF

➤ *En attendant Godot*, de Samuel Beckett, mise en scène de Otomar Krejca, Festival d'Avignon, 1978.

sont très longs : le PUC ne tient qu'une session par an, au printemps. Une mise en production, que ce soit dans le Sudoc ou dans les produits de la BnF, n'aurait lieu que l'année suivante, c'est-à-dire avec un délai de deux ans dans le meilleur des cas. Car on l'a vu, le PUC peut surseoir à décider. Un an supplémentaire, voire plus : des propositions datées de 2008 et de 2010 ont connu leur sort définitif cette année, en 2017...

### Lorsqu'une nouvelle règle RDA-FR l'exige, les modifications d'Unimarc doivent s'appliquer le plus vite possible.

On peut, comme cela avait été fait pour la transposition en Unimarc du modèle FRBR, préparer un train de propositions à partir des mises à jour validées de MARC21 pour RDA. Ce serait un assez lourd travail, qui ne nous serait pas entièrement utile, vu que RDA-FR peut différer sensiblement du RDA officiel sur certains points. On peut aussi considérer que les mises à jour indispensables, lorsqu'elles sont refusées par le PUC ou que la décision prend trop de temps, sont validées au niveau national pour l'échange entre institutions françaises.

Quoi qu'il en soit, les particularités du système de décision du PUC nous sont connues et nous disposons de solutions alternatives en cas de blocage. La mise en application de RDA-FR ne sera donc pas freinée du fait de l'Unimarc.

**PHILIPPE LE PAPE**

Animateur du CfU, membre du PUC  
plp@abes.fr

Élaboré dans l'intention d'offrir un code universel de catalogage, RDA conservait la marque des règles anglo-américaines, ce qui freinait son adoption dans les pays appartenant à d'autres cultures. Une refonte complète de sa gouvernance se met en place, ouverte aux avis des experts du monde entier.

## RDA, un code de plus en plus international ?

Dès l'origine, RDA s'est présenté comme un code appelé à devenir la référence internationale pour la description et l'accès aux ressources des bibliothèques, et même au-delà. Cette ambition était affirmée dans les brochures et les annonces relatives à la publication du nouveau code.

Toutefois, son élaboration ne s'inscrivait pas dans une démarche internationale. Tout au long du processus, elle a relevé des mêmes instances de gouvernance que les règles de catalogage anglo-américaines, JSC for Development of RDA, qui a pris la suite du JSC for Revision of AACR, pour le contenu du code (les règles) et le Committee of Principals (CoP), pour les questions stratégiques de positionnement et développement du code. Ces deux instances étaient composées de représentants des bibliothèques nationales et des associations professionnelles de quatre pays seulement : l'Australie, le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni. À aucun moment l'IFLA n'a été associée au processus. Il est vrai que, les insuffisances de cette approche étant évidentes, le JSC a consulté les responsables des règles de catalogage dans différents pays sur certaines parties ou

versions du code alors en rédaction ; mais ces avis n'étaient que consultatifs et très peu ont été pris en compte.

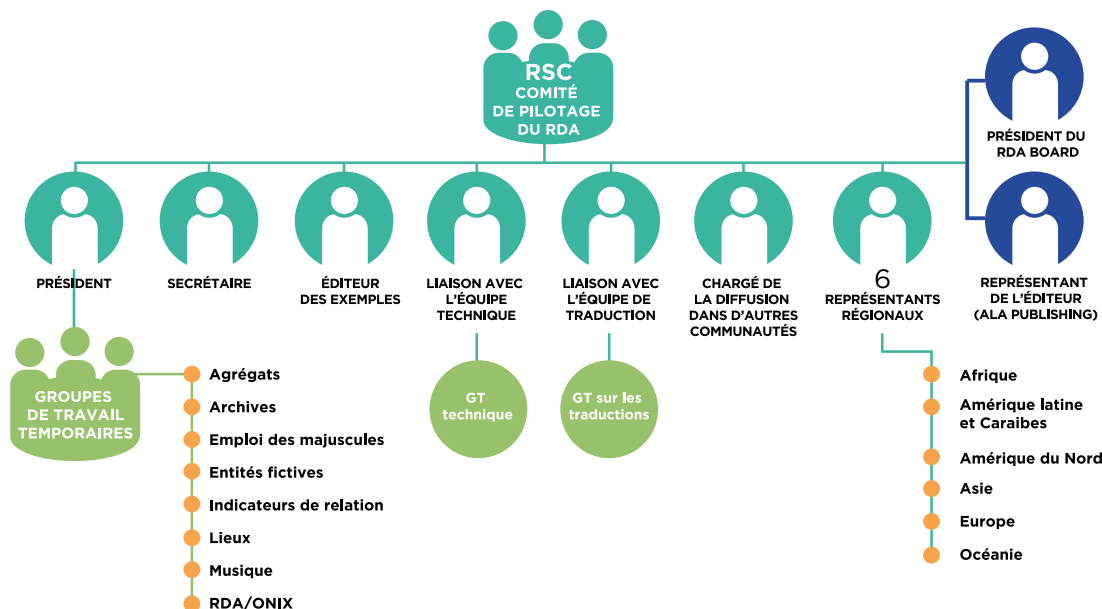
De fait, le code publié en juin 2010 était encore très influencé par les AACR (les règles de catalogage anglo-américaines) qu'il remplaçait. Ainsi, on y retrouvait : l'absence de référence à la normalisation internationale ISO ou IFLA (en dehors de la modélisation FRBR et des *Principes internationaux de catalogage*), l'inégalité dans le traitement des lieux entre ceux relevant des pays représentés au JSC et les autres, les règles pour les œuvres juridiques reflétant uniquement le droit anglo-saxon, l'approche des différentes langues fondées sur la comparaison par rapport à l'anglais, etc. L'analyse attentive amenait au constat que RDA reprenait largement les AACR en les répartissant entre les entités du modèle FRBR, mais sans remettre en question les limites techniques historiques, voire archaïques, ou les implicites culturels qui avaient marqué leur élaboration. On peut citer, parmi ces limites, l'omission de l'article initial du titre d'une œuvre, la construction des points d'accès pour les expressions qui attestent une ignorance des liens avec report de forme, etc. Même la définition des contours

des entités FRBR était marquée par le souci d'une conversion facile des notices établies selon les AACR, avec des choix contestables, notamment en ce qui concerne l'expression, cette dernière correspondant plus dans RDA au contenu d'une manifestation qu'à une version particulière d'une œuvre.

Ce sont ces constats qui ont conduit la France à prendre la décision de ne pas adopter RDA en l'état, mais de travailler à le faire évoluer, à travers Eurig, vers des règles réellement internationales.

### D'AUTRES TRADITIONS

Peu à peu, une certaine internationalisation des règles s'est fait jour. L'adoption de RDA par l'Allemagne et les pays germanophones (Autriche, Suisse alémanique) et l'entrée subséquente de la Deutsche Nationalbibliothek au sein du JSC, puis la création d'Eurig (voir encadré) et les demandes liées aux besoins des bibliothèques européennes ont rendu le JSC plus conscient des travers culturels de RDA. La traduction de RDA dans différentes langues a également servi de révélateur. Il est devenu manifeste que la diffusion de RDA et son adoption à travers le monde dépendait fortement de l'abandon de règles héritées



**ORGANISATION DU RSC**  
(d'après les schémas disponibles sur le site du RSC, <http://tinyurl.com/rda-rsc-diagrams>).



de l'approche et des pratiques anglo-américaines, alors que d'autres, aussi valides, pourraient s'appliquer.

L'internationalisation des règles est ainsi devenue un axe fort d'évolution du code. Plusieurs groupes de travail ont été créés avec cet objectif : sur les règles relatives à l'emploi des majuscules dans différentes langues ; sur les traductions de RDA. D'autres groupes de travail sont également concernés, en particulier celui sur les lieux. Et, de manière générale, la participation de représentants d'autres cultures et traditions catalographiques, notamment européennes, aux groupes de travail mis en place par le JSC à partir de 2014 a été encouragée.

Une autre tendance est la multiplication des options ou alternatives pour permettre à chacun de poursuivre ses pratiques quant aux conventions de nommage ou d'ordre des éléments dans un point d'accès, par exemple. L'évolution de la règle sur le titre d'une *œuvre* illustre bien cette tendance : l'article initial est désormais maintenu dans la règle générale, mais avec une alternative permettant de le supprimer pour tenir compte de la pratique héritée des AACR. RDA devient donc progressivement un cadre générique dans lequel des pratiques locales divergentes viennent s'inscrire : l'important est la définition et la présence des éléments d'identification, non leur transcription.

## UNE NOUVELLE GOUVERNANCE DE RDA SE MET EN PLACE

Mais l'internationalisation n'est pas uniquement une affaire de règles. Le pilotage du code doit lui-même s'ouvrir au-delà des représentants de quatre pays pour prendre en compte les besoins des bibliothèques à travers le monde, qui sont le reflet de cultures très diverses. C'est pourquoi une refonte complète de la gouvernance de RDA a été engagée à partir de 2013 : elle a abouti en 2015 à la définition d'une nouvelle organisation, où la prédominance du monde anglo-américain est atténuée au profit d'une représentation équilibrée des différentes régions du monde.

Le JSC y est remplacé par le *RDA Steering Committee* (RSC), et le CoP par le *RDA Board* – respectivement comité de pilotage et conseil RDA. Dans ces deux instances entrent des représentants des six principales régions du monde (Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Amérique du Nord, Asie, Europe, Océanie), remplaçant les représentants des institutions et associations à l'initiative du code.

Le *RDA Board* conserve toutefois des représentants des trois associations professionnelles anglo-américaines « historiques », *American Library Association* (ALA), *Canadian Library Association* (CLA, récemment devenue CFLA, soit la Fédération canadienne des associations de bibliothèques), et, pour le Royaume-Uni, le *Chartered Institute of Library and Information Professionals*. Celles-ci demeurent les seules détentrices du copyright de RDA.

La composition du RSC ne repose plus sur des institutions ayant implémenté RDA, telle la *Deutsche Nationalbibliothek*, qui a rejoint le JSC en 2011. Elle a été revue pour s'ouvrir davantage, non seulement à d'autres communautés linguistiques et culturelles, mais aussi à d'autres compétences et expertises, tout en maintenant un nombre restreint de membres pour ne pas perdre en efficacité. Le RSC s'appuie désormais sur des groupes de travail, permanents ou temporaires, dont la participation est ouverte aux experts du monde entier, les temporaires instruisant des questions particulières et référant au président du RSC. Signe de l'ambition de faire de RDA un standard de référence au-delà du monde des bibliothèques, le RSC comporte également un membre chargé d'explorer l'utilisation de RDA par d'autres communautés professionnelles. La mise en place de la nouvelle organisa-

tion s'effectue progressivement : elle devrait être achevée en 2019. Du fait de l'existence d'Eurig, l'Europe a été la première région à s'inscrire dans la nouvelle structure : dès 2016, elle ne comptait plus qu'un représentant au RSC<sup>1</sup>, alors que l'Amérique du Nord peine à se fédérer<sup>2</sup> et à passer de quatre membres du JSC à un seul représentant au RSC. Ce devrait être chose faite en 2018, de même que pour l'Océanie. La représentation des trois autres régions (Afrique, Asie, Amérique latine) risque d'être plus difficile à mettre en place, faute de structures de coordination des bibliothèques à cet échelon. La nouvelle version du code, entièrement révisé pour le mettre en accord avec le modèle LRM, est annoncée pour juin 2018 ; elle sera l'occasion de juger si l'ambition de faire de RDA un code réellement international, capable de respecter la diversité des cultures, se traduit dans les règles et si les nouvelles structures de travail y contribuent.

FRANÇOISE LERESCHE

Chargée de Normalisation documentaire, BnF  
francoise.leresche@bnf.fr

[1] Renate Behrens (DNB)

[2] Une structure est en cours de constitution, sous le nom de NARDAC (pour North American RDA Committee)

## ● ● ● EURIG, GROUPE D'INTÉRÊT EUROPÉEN SUR RDA

Issu d'une initiative informelle des bibliothèques nationales de quatre pays (Allemagne, Espagne, Royaume-Uni et Suède) qui s'intéressaient fortement à RDA, Eurig (*European RDA Interest Group*) a officiellement été créé en décembre 2011. Il a pour objectifs :

- de promouvoir les intérêts professionnels des utilisateurs et futurs utilisateurs de RDA en Europe
- d'offrir un espace de collaboration et d'échange pour promouvoir et faciliter l'implémentation de RDA en Europe
- de participer au développement de RDA en coordonnant les demandes d'évolution du code pour répondre aux besoins des bibliothèques et des utilisateurs européens
- d'encourager la traduction de RDA dans les langues européennes par l'échange d'expériences.

Le JSC a accueilli très favorablement la création d'Eurig, le considérant comme un interlocuteur privilégié pour l'évolution

du code et sa véritable internationalisation de manière à répondre aux besoins européens. Des représentants d'Eurig ont ainsi été invités à participer aux différents groupes de travail mis en place par le JSC. Avec la réforme de la gouvernance de RDA, le rôle d'Eurig a encore été accru puisqu'il est devenu l'organisation représentative de la région Europe, qui compte un délégué au RSC et un autre au *RDA Board*. Cela s'est traduit par un renforcement des instances de gouvernance, avec la création d'un comité éditorial chargé d'assister le représentant d'Eurig au RSC dans la préparation des évolutions de RDA.

Eurig compte aujourd'hui 42 membres, représentant 26 pays, qui se réunissent une fois par an.

Il dispose d'un site, rattaché à celui du RSC : <http://www.rda-rsc.org/europe>

# RDA ? Oui, mais dans le respect du multilinguisme

Dans un paysage bibliothéconomique en pleine mutation, RDA apparaît, pour le Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO) et partout en Suisse, comme la norme de catalogage de référence de demain. Mais le contexte helvétique exige que des solutions multilingues et consensuelles soient trouvées : pas si simple...

La Suisse est une fédération d'États où chacun des 26 cantons dispose d'une grande autonomie. La culture et l'éducation, par exemple, sont du ressort des cantons. De plus, le pays compte pas moins de quatre langues officielles : allemand, français, italien et romanche. L'impact de cette situation sur les bibliothèques est manifeste. Pour ce qui concerne le catalogage, la situation en Suisse est plus hétérogène qu'en France : la Bibliothèque nationale, en l'absence de dépôt légal fédéral, n'a pas le rôle central de normalisateur/fournisseur de notices que jouent la BnF ou l'Abes en France. Par ailleurs, les difficultés posées par le multilinguisme ont, par le passé, nui à l'adoption de politiques de catalogage communes. Dans les années 2000, la BN et les principaux réseaux suisses, dont RERO, ont abandonné les normes de catalogage nationales basées sur l'ISBD pour adopter les règles anglo-américaines AACR2. En 2016, la BN et les réseaux de BU alémaniques IDS (*Informationsverbund Deutschschweiz*)

**réro**

Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale  
Westschweizer Bibliotheksverbund  
Rete della biblioteche della Svizzera occidentale  
Library Network of Western Switzerland

## RERO EN BREF

- 200 bibliothèques de tous types réparties sur 6 cantons
- Centrale RERO : maintenance et organisation des services au réseau (outil de découverte, bibliothèque numérique, PEB)
- SGB mutualisé (Virtua consortium)
- Catalogue collectif de 7 millions de références, 13 millions de localisations
- Normes et format utilisés : AACR2/RAMEAU postcoordonné/MARC21 et Plastic Omnium.

membres du Comité de normalisation germanophone D-A-CH (Allemagne, Autriche, Confédération helvétique) sont logiquement passés à RDA avec le profil d'application D-A-CH ainsi qu'au fichier d'autorité allemand GND. Sachant que les AACR2 n'évoluent plus depuis 2010, année de publication de RDA, RERO s'intéresse de près à RDA depuis plusieurs années. Son adoption a cependant dû être reportée en raison de deux événements majeurs : la décision du canton de Vaud, effective au 1<sup>er</sup> janvier 2017, de quitter le réseau, puis le lancement en 2015 du projet académique SLSP (*Swiss Library Service Platform*), future plateforme nationale suisse de services aux bibliothèques scientifiques ([www.slsp.ch](http://www.slsp.ch)), y compris celles qui sont actuellement dans RERO.

## PRÉPARER L'AVENIR DU RÉSEAU

Afin de préparer ses bibliothèques membres à RDA, RERO a entrepris différentes actions : la Commission de catalogage (COCA) veille à être « RDA compatible » dans l'évolution des règles. Par ailleurs, depuis 2014, RERO est membre du groupe d'intérêt européen Eurig et participe à ses travaux. Des experts du réseau RERO participent aux différents groupes de travail sur le sujet, notamment dans le cadre de SLSP. Enfin, à partir de 2017, RERO deviendra un acteur majeur de la formation à FRBR/RDA en Suisse romande : des sessions de sensibilisation d'une journée sont organisées depuis cette année, tandis qu'une formation de 30 heures au catalogage selon RDA, intégrée pour la première fois au programme de la filière « Information documentaire » de la Haute École de gestion de Genève (équivalent de l'Enssib pour la Suisse romande), sera assurée par un expert RERO. À l'horizon 2021, les bibliothèques scientifiques du réseau devraient migrer vers SLSP. Les règles de catalogage et fichiers d'autorité de la future plateforme sont au cœur des discussions. Le groupe de travail « Métadonnées » de SLSP planche depuis

juin 2017 sur ces questions. Si RDA sera sans nul doute adopté selon le scénario 2 d'implémentation et MARC21 le format de saisie choisi, plusieurs points liés au multilinguisme font encore l'objet de discussions : langue de catalogage, translittération, choix du profil d'application (D-A-CH ou profil suisse à établir), utilisation du GND seul ou de plusieurs fichiers d'autorité simultanément. Parallèlement, dès 2020, une nouvelle solution de SGB, développée autour du logiciel *open source* Invenio, devrait être proposée aux bibliothèques publiques, patrimoniales et spécialisées restant dans RERO<sup>1</sup>. Son développement en interne par la Centrale RERO avec des technologies du Web et des formats modernes (JSON LD) devrait permettre à RERO de bénéficier d'un modèle de métadonnées souple et adaptable au contexte international – IFLA LRM, RDA scénario 1, Bibframe *Linked data* et au contexte suisse – profil d'application suisse ou D-A-CH de RDA, échanges de données avec SLSP, gestion de plusieurs fichiers d'autorité, multilinguisme.

THIERRY CLAVEL

Coordinateur catalogage du réseau  
thierry.clavel@rero.ch

[1] Voir la présentation du projet sur <http://tinyurl.com/rero-proposition>



# A la BN suisse, RDA est déjà trilingue

La communauté des bibliothèques germanophones a atteint l'objectif qu'elle s'était fixé, introduire RDA. Une réussite à saluer particulièrement à la Bibliothèque nationale suisse, où les notices des catalogues sont offertes dans les trois langues officielles, allemand, français et italien.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Bibliothèque nationale suisse BN

Les réseaux des bibliothèques germanophones et les bibliothèques nationales allemande et suisse ont créé un Comité de normalisation (*Standardisierungsausschuss*, ci-après « le Comité ») il y a plusieurs années déjà. Ce Comité est un organe stratégique chargé de la normalisation du catalogage et de l'indexation. En 2001, il a décidé de ne plus développer de normes locales, ce qui va dans le sens de sa politique d'internationalisation des standards. Dans le même ordre d'idée, il a décidé en 2004 d'utiliser le format MARC21 pour l'échange de données.

En 2004 toujours, le Comité décide que l'allemand sera la langue de travail et de catalogage. Cette décision constitue la base pour la future traduction allemande de RDA. Un groupe d'experts, mandaté pour élaborer des règles d'application, s'est chargé d'analyser RDA pour identifier les aspects qui ne sont pas applicables dans un contexte non américain et proposer des solutions pour l'espace germanophone. La dominante américaine dans RDA vient de l'héritage des

Règles de catalogage anglo-américaines et de la réticence des bibliothèques non américaines à s'investir dans RDA. Le travail du groupe d'experts consiste à préciser les règles d'application sur la base des variantes proposées par RDA, règles qui sont ensuite intégrées dans *RDA Toolkit*.

Le résultat de ces travaux est une version en allemand et en français de RDA, nommée D-A-CH AWR. Le fichier d'autorité (*Gemeinsame Normdatei*, GND) utilisé pour le catalogage et l'indexation matière a aussi été migré sur RDA. Les bibliothèques nationales allemande, autrichienne et suisse ont également défini un jeu d'éléments standards qui assure l'efficacité des échanges de données. Fin 2016, la communauté des bibliothèques germanophones a atteint l'objectif qu'elle avait placé sous la responsabilité du Service pour la normalisation de la Bibliothèque nationale allemande : implémenter RDA.

## RENOUVELLEMENT DES RÈGLES D'APPLICATION

Le Comité a créé récemment un organisme formé de groupes d'experts et chargé d'assurer la gestion et le développement des règles d'applications D-A-CH AWR. Pour garantir la représentation des besoins des bibliothèques germanophones, le Comité et les experts coopèrent avec les organes de RDA, principalement avec le RSC, Eurig et les groupes de travail liés à ces organes. Le Comité a également chargé des groupes de travail de la mise à jour des règles de catalogage des documents spéciaux (autographes et fonds personnels, manuscrits, images, livres anciens, livres d'artiste). Son objectif est d'aligner sur RDA les standards existants afin de garantir les possibilités d'échange de données. Le renouvellement des règles d'indexation (RSWK) fait partie des projets du Comité, qui a mandaté à cet effet un groupe d'experts. Dans ce domaine aussi, l'interopérabilité et la compatibilité avec RDA doivent être garanties.

Un des éléments du mandat de la Bibliothèque nationale suisse (BN) est d'offrir les notices

de ses catalogues dans les langues officielles de la Suisse (allemand, français, italien et romanche). Or la coopération RDA entre les pays germanophones entraîne une domination de l'allemand. Pour pouvoir répondre à son mandat de plurilinguisme, la BN adapte, lorsque c'est nécessaire, les règles d'applications D-A-CH AWR. Voici deux exemples :

- contrairement aux D-A-CH AWR, qui définissent l'allemand comme langue de catalogage, la BN utilise les trois langues nationales (allemand, français, italien) dans ses catalogues

- pour présenter aux usagers les entrées dans chacune de ces langues, la BN développe les notices d'autorité. Elle travaille avec des codes, qui sont ensuite interprétés par l'interface de consultation. Exemple : « *Aliverti, Christian \$d 1965 - \$4 AUT* » sera présenté dans l'interface en français comme « *auteur* », en italien comme « *autore* » et en allemand comme « *Verfasser* ».

L'introduction de RDA a été une réussite et les travaux continuent : suivi des traductions de RDA, développement des règles d'application D-A-CH AWR, alignement de RDA avec d'autres normes (archives, musées, etc.), coopération au niveau mondial et européen afin d'assurer une meilleure prise en compte des besoins européens par RDA, collaboration au projet 3R. La BN pour sa part continue à mettre l'accent sur le plurilinguisme.

La transition bibliographique au service du confort de l'utilisateur du catalogue et de la bibliothèque reste la toute première priorité.

**CHRISTIAN ALIVERTI**

Responsable de la section Accès bibliographique  
Bibliothèque nationale suisse  
christian.aliverti@nb.admin.ch



## POUR EN SAVOIR PLUS

C. Aliverti, R. Behrens, V. Schaffner : *RDA in Germany, Austria and German-speaking Switzerland – a new Standard not only for libraries*. In : *JLIS.it*, Vol.7, n.2 (May 2016), p. 253-276. <https://www.jlis.it/article/view/11702>





# Espagne, 1<sup>er</sup> janvier 2019, « día cero »



La Bibliothèque nationale d'Espagne (BNE) utilisera, à partir de janvier 2019, le standard RDA. Elle expose ici son cheminement vers cette profonde mutation.

**E**n novembre 2016, la BNE a annoncé sa décision d'adopter le standard RDA comme code de catalogage à partir de janvier 2019. Depuis la publication, en 2008, du premier *draft*, la BNE a suivi de près l'évolution de RDA, étudiant les multiples implications de sa mise en place, ainsi que les différences avec les normes utilisées actuellement (ISBD et RC, les règles de catalogage espagnoles). Les travaux ayant conduit à cette décision se répartissent selon quatre grands axes stratégiques : 1) étude détaillée de RDA et *RDA Toolkit* (analyse des différences avec les pratiques actuelles, des attributs et relations dans RDA...); 2) constitution d'un groupe de travail général et de plusieurs groupes de travail spécifiques (entité *item*, indexation matières, profil BNE, fonds anciens); 3) participation au développement de RDA au niveau international (Eurig, groupes de travail RSC); 4) diffusion au niveau national (enquêtes, journées professionnelles...).

La décision de la BNE s'est fondée sur l'analyse la plus complète possible des bénéfices attendus et des inconvénients prévisibles. Les principaux éléments qui ont joué en faveur de RDA tiennent à son caractère international et à sa transparence. De plus, il facilite l'interopérabilité des données, et vient remplacer les règles de catalogage devenues obsolètes; il présente une adéquation aux modèles de l'IFLA (FRBR, FRAD, FRSAD, LRM). Son adoption offre l'opportunité d'unifier les pratiques catalographiques en Espagne, où les bibliothèques n'utilisent pas toutes les mêmes standards. Enfin, le travail avec le monde de l'édition en vue de la définition commune d'éléments de données s'en trouve facilité. Il a fallu également tenir compte des inconvénients liés à l'introduction du nouveau standard, parmi lesquels : l'impact sur la productivité durant la période de formation et d'implémentation; l'impact sur le catalogue; le coût économique de l'implémentation; la traduction inadéquate de RDA en espagnol; ainsi que des difficultés d'ordre divers<sup>1</sup>.

duquel les notices antérieures ne seraient plus mises à jour ;

- création de **profils d'application**. Un *workflow* local est en cours de création dans *RDA Toolkit*. Il servira de guide pratique pour le catalogage; il contient les spécifications de la BNE ainsi que les choix de la BNE pour les règles présentant des alternatives ou des options. Le profil concernant les livres modernes est le premier créé; ceux pour les autres publications et supports ainsi que les autorités seront créés dans un deuxième temps;

- **adaptation du SIGB**. Parmi les avantages que la bibliothèque attend du passage à RDA, il en est un auquel elle attache une importance particulière : l'opportunité d'unifier les pratiques de catalogage dans toute l'Espagne, ce qui n'avait jamais pu être réalisé jusqu'à présent.

Entrer dans la communauté RDA permet aussi de participer aux organismes qui le gèrent et donc à son développement. Un des grands objectifs de la BNE est l'internationalisation de ses données bibliographiques et l'implémentation du modèle LRM.

Par ailleurs, le démarrage du projet 3R et le développement de *RDA Registry* semblent converger avec le travail accompli sur [datos.bne.es](https://datos.bne.es), le portail de données bibliographiques liées de la BNE. La structure de ces données (basée sur les modèles de l'IFLA) coïncide en grande partie avec la proposition de RDA, sur laquelle pourront s'aligner les politiques de création et d'exploitation de métadonnées. En ce sens, au-delà de la consultation et de l'application des règles de *RDA Toolkit*, l'utilisation de *RDA Registry* peut représenter un nouveau point de départ pour tout notre travail catalographique.

ROBERTO GÓMEZ

Departamento de Proceso Técnico  
Biblioteca Nacional de España  
roberto.gomez@bne.es

## UNIFIER LES PRATIQUES

La décision d'adopter RDA, prise en novembre 2016, en a immédiatement entraîné d'autres :

- publication de **pages consacrées à RDA sur son site**<sup>2</sup> ;
- passage à RDA fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2019;
- **calendrier de mise en œuvre** (2016-2018). Deux chronogrammes ont été établis : 1) planning de la formation : création d'une équipe de formateurs, conception et réalisation des supports de formation, organisation des séances en présentiel et en ligne, création d'un service consacré aux pages web; 2) planning de l'implémentation dans les notices d'autorité, d'une part, et dans les notices bibliographiques, d'autre part;
- **étude des coûts** d'abonnement à *RDA Toolkit* et des coûts de la formation;
- choix du **calendrier** (parmi les trois scénarios recensés en 2009 par Tom Delsey) dans les bases de données;
- politique du « **jour J** » (« **día cero** »), à partir



[1] Comme celles relevées par Françoise Leresche et Vincent Boulet, de la BnF, Voir JLIS, mai 2016 (<https://tinyurl.com/JLIS-FL-VB>)

[2] <https://tinyurl.com/bne-es-rda>



# RDA au Québec a fêté ses 4 ans

La Direction générale de la Bibliothèque nationale de BAnQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec) a commencé à mettre RDA en application en avril 2013. L'implantation s'est faite par type de ressource, en commençant par les monographies et le programme de catalogage avant publication, pour s'étendre ensuite graduellement à tous les documents.

**A**u Québec, le passage à RDA s'annonçait depuis quelques années comme une étape obligatoire, étant donné que les bibliothèques employaient majoritairement les *Règles de catalogage anglo-américaines* (AACR2)<sup>1</sup> et allaient par conséquent se trouver devant un dilemme : continuer d'employer un code de catalogage désormais désuet ou adopter RDA. Conscientes depuis plusieurs décennies des avantages d'appliquer la même norme que les autres bibliothèques nord-américaines, les bibliothèques québécoises ont opté pour le changement.

## LA TRADUCTION, UN PRÉREQUIS

Dans le contexte québécois, disposer d'une version complète de RDA en français était primordial. Trois bibliothèques nationales, Bibliothèques et Archives Canada (BAC), BAnQ et la Bibliothèque nationale de France (BnF), ainsi que l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (Asted) constituèrent un partenariat pour effectuer la traduction initiale qui fut publiée, d'abord en ligne, en mai 2013. L'Asted et BAnQ ont par la suite collaboré pour préparer et offrir des séances de formation afin d'aider les bibliothèques québécoises à faire la transition vers RDA. Entre mars 2013 et novembre 2014, 29 séances ont été offertes, réunissant plus de 600 participants de tous les milieux. L'adoption de RDA s'est faite rapidement dans les bibliothèques universitaires, mais n'est pas tout à fait complète dans les autres milieux.

En février 2016, le contenu du *RDA Toolkit* en français s'est enrichi par l'ajout de la version française des mappages entre RDA et les formats MARC 21 bibliographique et autorités. Puis, en février 2017, BAC et BAnQ ont fait paraître leurs premiers énoncés de politique conjoints dans *RDA Toolkit*. Ces énoncés servent à définir les profils d'application des deux institutions en consignant leurs



décisions concernant le choix des éléments fondamentaux, les instructions alternatives et les omissions ou ajouts facultatifs. Ils comprennent également des directives et instructions destinées à compléter RDA et à en faciliter l'application.

Depuis, le travail de traduction de RDA comporte un nouveau volet, *RDA Reference*, qui est un sous-ensemble de RDA comprenant tous les éléments RDA, leurs définitions et leurs champs d'application ainsi que tous les termes provenant des vocabulaires de valeurs et leurs définitions. Mis à disposition librement dans l'*Open Metadata Registry* et le *RDA Registry*, *RDA Reference* constitue une ressource essentielle pour produire des métadonnées RDA compatibles avec le web sémantique.

## MISES À JOUR

Maintenir à jour la traduction de RDA et de *RDA Reference* représente un défi constant. Cette responsabilité incombe principalement à BAnQ, qui peut compter sur l'aide ponctuelle de BAC (la BnF s'est retirée du partenariat peu après la première parution de la norme). La dernière mise à jour importante date d'octobre 2016, lorsque la version française correspondant à la version anglaise d'avril 2016 a été incorporée dans le *RDA Toolkit*. La prochaine mise à jour permettra de rattraper la version anglaise en date d'avril 2017.

Le Québec continue de participer à la refonte de RDA en dépit de la restructuration du RDA Steering Committee (RSC). Dans la nouvelle structure graduellement mise en place, certains des membres du North American RDA Committee proviendront du Comité canadien de catalogage. En 2016, le RSC a créé un poste de *RSC Translations Team Liaison Officer*, poste qui démontre l'importance qu'accorde le RSC aux traductions de RDA.

### DANIEL PARADIS

Bibliothécaire responsable de la normalisation bibliographique, BAnQ  
daniel.paradis@banq.qc.ca

### PAT RIVA

Directrice adjointe, Service des collections  
Université Concordia, Montréal  
pat.riva@concordia.ca

[1] BAnQ faisait figure d'exception en employant les ISBD plutôt que les AACR2 pour la description bibliographique.

## RDA AU QUÉBEC EN CHIFFRES

Notices bibliographiques RDA créées pour les collections patrimoniales : près de 82 000 (13,7 % des notices patrimoniales)

Notices d'autorité RDA versées dans VIAF : près de 65 000 (17,5 % des autorités versées dans VIAF)



# AlKindi, un catalogue entièrement FRBRisé

Au Caire, le programme AlKindi de l'Idéo, en intégrant les nouveaux standards, offre une véritable « cartographie culturelle » des grands textes de l'islam. Un exemple d'innovation et de travail rétrospectif qui fait le bonheur des chercheurs.



© Les amis de l'Idéo

La palmeraie de l'Idéo.



## ALKINDI EN CHIFFRES

Le catalogue compte près de 210 000 titres propres (39 % en arabe, 26 % en français, 18 % en anglais, d'autres en japonais, hébreu, kannada...). Parmi eux, environ 27 500 sont des œuvres du *turāt* (le patrimoine arabo-musulman) dont les magasins possèdent au moins un exemplaire et 12 500 autres œuvres du *turāt* sont citées. Ont été dépouillés 11 166 documents (revues ou monographies), correspondant à 117 819 dépouillements.

Le catalogue est FRBRisé à 16 % : près de 175 000 « WEMI simples » (une manifestation et une expression par œuvre), et 12 500 « WEMI complexes » (plus d'une expression ou manifestation par œuvre).

Les 96 253 autorités (environ 82 000 personnes, 14 000 collectivités, 753 réunions et 11 familles) ont été rattachées à un ISNI à 8,8 % et à un identifiant VIAF à 9,26 %.

<https://alkindi.ideo-cairo.org>

La bibliothèque de l'Institut dominicain d'études orientales (Idéo) possède un fonds documentaire spécialisé dans l'héritage littéraire arabo-musulman des dix premiers siècles de l'islam. Ce patrimoine présente une tradition manuscrite prolifique qui génère de nombreuses publications : éditions de textes anciens, traductions et études... En 2009, nous avons décidé de refondre entièrement notre système de catalogage vers une nouvelle version FRBRisée, car les nouveaux standards permettaient d'offrir aux chercheurs une « cartographie » culturelle des grands textes de l'islam et de leur histoire éditoriale. L'aventure était rendue possible par la quantité relativement réduite d'ouvrages à traiter (125 000 à l'époque). Aujourd'hui, le catalogue AlKindi devient un véritable SIGB, dont le système de catalogage évoluera aisément pour suivre le nouveau modèle LRM (*Library Reference Model*) que l'IFLA vient de publier pour intégrer les trois modèles FRBR, FRAD et FRISAD.

## VOIR L'HISTOIRE ÉDITORIALE DE CHAQUE DOCUMENT

La refonte complète du programme AlKindi s'appuie sur un modèle de données issu des FRBR et FRAD. Les quatre niveaux FRBR ont été intégrés : *œuvre*, *expression*, *manifestation* et *item*. Nous avons envisagé dans un premier temps d'omettre le niveau *expression*, à l'instar d'autres institutions. Bibframe, par exemple, lie l'instance à l'*œuvre* et crée un lien de traduction entre les *œuvres*. D'autres projets traitent les données d'*expression* au niveau de la *manifestation*. Notre choix de conserver le niveau *expression* nous permet de distinguer les traductions des éditions, d'avoir une claire vision de l'histoire éditoriale des documents, et d'enregistrer les relations entre les *expressions*.

En 2014, la migration des données de l'environnement de type MARC vers cette nouvelle structure FRBR a été réalisée, nous permettant de produire de nouvelles notices rédigées selon le format RDA et immédiatement structurées FRBR.

## ÉNORME TRAVAIL RÉTROSPECTIF ET VISION D'AVENIR

La migration a été difficile. Pour les éléments du groupe 1 de la structure FRBR (WEMI), nous avons systématiquement associé à chaque notice ancienne



une nouvelle *œuvre* et une nouvelle *expression*, qu'il a fallu ensuite fusionner « manuellement » pour celles qui étaient communes à plusieurs *manifestations*. Cet énorme travail rétrospectif ne fait que commencer, car il s'agit de FRBRiser les données et non plus seulement le modèle de données. Pour les agents (groupe 2), AlKindi avait depuis toujours une table des éditeurs, qui a été fusionnée avec celles des autorités. Chacun des quatre étages du WEMI est ainsi lié à cet unique domaine agent, précisant la responsabilité de chacun dans la chaîne de production, y compris les donateurs et possesseurs d'exemplaires.

La recherche dans l'OPAC ne se limite pas au réservoir des *œuvres*, mais permet d'accéder à la fois à la *manifestation* et à l'*œuvre* elle-même, lorsqu'elle n'est pas manifestée dans sa langue originale. Les titres d'*œuvres* apparaissent directement dans les résultats, parmi les titres propres des *manifestations*, sans être confondus avec eux. L'utilisateur sait ainsi que la bibliothèque possède une traduction de l'*œuvre* dont il cherchait l'original. Enfin, les liens vers l'*œuvre* et vers les divers agents de production permettent l'accès au contexte culturel de l'*œuvre* et à l'histoire éditoriale du document.

La recherche sur les *agents*, *personnes* et *collectivités* (dont les maisons d'édition), renvoie une liste d'autorités et non de publications, avec un lien vers toutes leurs



productions et toutes les productions qui les ont pour objet. Les relations entre agents sont visibles sur les notices d'autorités.

↖ L'Idéo organisera en janvier 2018 un colloque sur l'émergence du hadith comme autorité du savoir.

### DANS LE RESPECT DES LANGUES ET ALPHABETS ORIGINAUX

Enfin, sur toutes les pages de résultats, des filtres (autorités, dates, langues...) permettent d'affiner l'affichage. Langues et alphabets originaux des données matérielles sont respectés. En outre, AlKindi permet de rédiger une même notice – d'*œuvre*, d'*expression*, de *manifestation* ou d'*item* – en plusieurs langues, indépendamment de la langue des données matérielles. Ces données culturelles sont saisies en fonction des compétences linguistiques des catalogueurs, et accessibles en ligne, quelle que soit la langue choisie pour l'interface de l'OPAC.

L'identification des entités est possible par le format ISBD des *manifestations*, par les notices propres aux *œuvres* et par leurs identifiants internationaux s'ils existent (VIAF). Les agents sont affichés selon les points d'accès autorisés et variants du format RDA. En outre, nous avons conservé le format propre à l'Idéo pour les auteurs arabes anciens : ce format respecte les spécificités de l'ononastique arabe et permet une identification que le format RDA rend difficile, voire impossible.

La connexion vers d'autres réservoirs nous a paru nécessaire, non seulement pour désenclaver notre collection, mais aussi pour des échanges avec d'autres catalogues désireux de profiter de nos données FRBRisées. L'enregistrement des identifiants internationaux (ISNI et VIAF) facilite cette connexion.

Le développement logiciel de l'outil de catalogage et de l'OPAC continue, mais l'essentiel est fait et la satisfaction de nos utilisateurs nous récompense largement de nos efforts.

**RENÉ-VINCENT DU GRANDLAUNAY**

Directeur de la bibliothèque de l'Idéo, Le Caire  
biblio@ideo-cairo.org



↗ Salles de lecture de l'Idéo (haut) et équipes de catalogage

# Ana'ite, une « grotte du savoir » en Polynésie

En tahitien, *Ana'ite* – prononcez *anaïté* – signifie « la grotte du savoir ». Visant à unifier les ressources numériques des sociétés savantes et de l'université de la Polynésie française, Ana'ite sert le chercheur comme le curieux, et a vocation à devenir la bibliothèque scientifique numérique polynésienne de référence.

**Rappelons en deux mots le contexte** où naît *Ana'ite* : la Polynésie française, Pays d'outre-mer élisant son Assemblée territoriale au suffrage universel, est dirigée par un président et un gouvernement, avec son propre ministère de la Culture. Rattaché à ce ministère, le Service du patrimoine archivistique et audiovisuel (SPAA) collecte, organise et valorise les archives et le patrimoine polynésien et, depuis 1995, reçoit le dépôt légal imprimeur. L'université de la Polynésie française, quant à elle, existe depuis 1987. Sa gestion est

(1977). Si le projet n'a pas été retenu, il a cependant semblé indispensable à l'Université de continuer sa collaboration avec différents acteurs, détenteurs et diffuseurs de la culture sur le territoire polynésien.

L'université et ses partenaires locaux se sont entendus sur la nécessité de créer une bibliothèque numérique qui permettrait d'accéder librement à des ressources archivistiques rares concernant la Polynésie française et d'accroître ainsi la capacité de recherche et d'analyse des contenus grâce à la conver-

si- sion numérique des documents au format texte et à l'intégration de métadonnées de qualité. Si le SPAA collecte, conserve et sauvegarde tout document présentant un intérêt patrimonial, les enseignants-chercheurs sont les acteurs privilégiés pour indiquer les thématiques sur lesquelles ils souhaitent faire de la recherche.

## DES CAVITÉS RECELANT DES COLLECTIONS ORIGINALES

Les anciens Polynésiens avaient coutume de conserver les reliques de leurs ancêtres dans des grottes (*ana* en tahitien). La bibliothèque patrimoniale numérique *Ana'ite*, grotte numérique du savoir, est composée de plusieurs « cavités », où l'on découvre, par exemple, des photographies ou des cartes postales. Datant de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, ces documents sont un témoignage précieux de la vie quotidienne des Polynésiens (désignés, à l'époque, sous le vocable « indigènes » ou « canaques ») et des Européens, principalement français (les « colons »). Les évolutions géographiques et historiques de Tahiti, Huahine ou Bora Bora, les tenues vestimentaires, les outils de pêche et les cérémonies traditionnelles s'y trouvent reflétés. Afin de mieux rendre compte de la correspondance entre la France et la Polynésie, le recto des cartes postales a également été numérisé.

Des documents importants du fonds polynésien de la bibliothèque sont accessibles : une estampe représentant Tahiti, une carte manuscrite de l'Océanie à l'encre brune rehaussée d'aquarelle et portant le contour des îles de l'Océanie, de la Chine et d'une partie du Japon. On peut aussi découvrir un journal de voyage composé de deux volumes et datant de 1873-1874 : le premier est composé de notes quotidiennes et le second de dessins réalisés au fur et à mesure du voyage. Le manuscrit d'une œuvre de Paul Gauguin, *Noa Noa*, sera mis en ligne pour la première fois. Une dizaine de livres en langue française datant de la



Phot. Max Bopp du Pont - Source : anaite.upf.pf

➔ Carte postale de Tahiti « Chasseurs et Chercheurs de Feis, dans la Vallée du Maïao ».

une compétence relevant de l'État français. C'est un établissement jeune, qui possède quelques documents patrimoniaux rares ou précieux résultant de dons ou d'acquisitions ponctuelles. La bibliothèque universitaire a constitué un fonds polynésien. Présenté dans le numéro 43 d'*Arabesques*, il concerne les documents édités en Polynésie française et ceux traitant du triangle polynésien (Hawaï, île de Pâques, Polynésie française).

## NAVIGUER DE CONCERT AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX

En 2014, dans le cadre de l'appel à projets BSN5, une première collaboration entre la Polynésie française et l'université a eu lieu, afin de numériser des archives depuis l'époque du protectorat sur le royaume de Pomare (1842) jusqu'au dernier gouverneur

mettre à disposition des étudiants les sources nécessaires dans le cadre de leurs travaux de master et de thèse. La sélection des documents numérisés et mis en ligne répond également à une des préoccupations majeures du SPAA, qui est la diffusion du patrimoine polynésien auprès du grand public.

D'un autre côté, depuis 1917, la plus ancienne société savante de Polynésie française, la Société des études océaniques (SEO), publie un *Bulletin* s'intéressant à toutes les questions se rattachant à l'anthropologie, l'ethnographie, la philosophie, les sciences naturelles, l'archéologie, la linguistique, l'histoire de la Polynésie française et du Pacifique oriental. Les bulletins édités par cette société savante sont abondamment consultés ; or, la bibliothèque universitaire ne possédait pas l'intégralité de la collection jusqu'à très



fin du XIX<sup>e</sup> siècle et jamais numérisés seront également téléchargeables.

Deux enseignants-chercheurs ont fourni des livres leur appartenant. En langue tahitienne, deux de ces livres, destinés aux enfants, contiennent des récits et des méthodes d'apprentissage de la lecture. Le troisième livre est en allemand : il s'agit d'un roman de Friedrich Gerstäcker (1816-1872), *Die Missionare*, qui dépeint, déjà sous un angle critique, l'action des missionnaires protestants en Polynésie. Présent de façon incomplète sur *internet*, il est numérisé et « OCRisé » pour la première fois dans son intégralité.

Le SPAA a mis à notre disposition une dizaine de documents numérisés par leurs soins. Ils traitent de l'éducation, aussi bien dans le milieu scolaire que militaire. On trouvera aussi le *Vea No Tahiti*, hebdomadaire laïc, premier journal en langue tahitienne de l'administration coloniale, relatant la vie au royaume de Pomare sous le protectorat entre 1851 et 1859. Ce périodique, extrêmement rare et dans un très mauvais état de conservation, était devenu quasiment inaccessible, alors qu'il s'agit d'une source lexicographique précieuse pour travailler sur des textes autres que religieux.

Enfin, une convention a été établie entre la SEO et l'université, qui numérise progressivement le bulletin de cette société savante en respectant une barrière mobile de dix années. La structuration et l'indexation des articles permettront une meilleure visibilité des recherches qui ont été menées depuis maintenant un siècle.

## OPEN SOURCE, MÉDIATIONS SCIENTIFIQUES ET GRAND PUBLIC

La création de cette bibliothèque numérique a été l'occasion de réfléchir aux médiations à mettre en place entre professionnels, mais également envers le public. Le choix d'OMEKA comme logiciel *open source* flexible et personnalisable permettra d'insérer des documents dont les formats sont très variés et de lever des barrières d'incommunicabilité en raison de la fragilité et de la vétusté des différents supports conservés. Si la Polynésie française décide de créer une médiathèque numérique fonctionnant également avec OMEKA, le partage des données n'en sera que facilité, tout comme le moissonnage entre notre bibliothèque et celles des grandes institutions, qu'elles soient françaises (BnF), européennes ou, dans notre cas, internationales (coopéra-

➔ Fac-similé du  
manuscrit original  
de Paul Gauguin *Noa Noa*,  
Julius Meier-Graefe,  
éd. scientifique [1928].



2' elle en lui, puis lui se dégageant, serrant un  
parfum de beauté qui suivait mon âme, et en  
se mêlant "comme une forte essence le sentiment  
de l'amitié" produisit entre nous par l'attraction  
mutuelle du simple et du composé.

Unité ce en homme qui marchait la  
devant moi? Chez ces peuplades nées, comme  
chez les autochtones, la différence entre les sexes est bien  
moins évidente que dans nos climats. Nous accusons  
la faiblesse de la femme en lui épargnant les fatigues  
c'est à dire les occasions de développement, et nous la  
mutilons d'après un sentiment idéal de gentillesse.  
Et l'habileté, l'air de la forêt ou de la mer font  
tous les penneurs, élargit toutes les épaules toutes  
les hanches, et les grâces de la plage aiment que les  
rayons du soleil se répandent sur plus les femmes  
que les hommes. Elles font les mêmes travaux

Source : anaite.upf.pf

tion avec la bibliothèque universitaire de l'université de Manoa, à Hawaï, qui est déjà très avancée en termes de numérisation). La bibliothèque universitaire se place au cœur de ce dispositif de médiation numérique en faisant le lien entre les différents acteurs possédant la documentation et les usagers en quête de corpus pour leurs recherches. La numérisation que nous mettons en place n'est pas de masse, mais raisonnée autour de projets structurants visant à accroître l'accessibilité de sources utiles aux chercheurs, notamment par la recherche plein texte et l'ajout de métadonnées par des spécialistes. Les produits documentaires numériques ainsi créés sont plus riches que les documents natifs que l'on avait l'habitude de consulter. Ce mode de fonctionnement répond de façon naturelle

aux habitudes et aux réflexes des nouvelles générations d'étudiants. Il permet aussi à la population polynésienne d'avoir accès plus facilement à son patrimoine et à son histoire.

VINCENT DEYRIS

Directeur adjoint du SCD, UPF

Chef de projet bibliothèque numérique

vincent.deyris@upf.pf



### POUR EN SAVOIR PLUS

Le site de Ana'ite : <http://anaite.upf.pf>

Le site du Service du patrimoine  
archivistique et audiovisuel :

<http://www.archives.pf>

Le site du Service de la culture  
et du patrimoine :

<http://www.culture-patrimoine.pf>

Le site de la Société des études  
océaniques : <http://www.seo.pf>

## ● ● ● LA POLYNÉSIE FRANÇAISE TISSE SA TOILE SUR LE WEB !

**La Médiathèque historique de Polynésie** : ce site est un agrégateur de documents.

Il rassemble des livres, cartes, partitions, films, gravures... numérisés par plus de 50 bibliothèques dans le monde. Les documents sont libres de droits, conformément aux législations en vigueur dans les différents pays.

<https://mediatheque-polynesie.org/>

**Le dictionnaire de l'Académie tahitienne** : dictionnaire interactif permettant la recherche du tahitien vers le français et inversement, il propose des définitions précises et est accompagné d'exemples.

<http://www.farevanaa.pf/dictionnaire.php>

## GLOSSAIRE

Nous avons regroupé ici les sigles, acronymes et abréviations les plus courants utilisés dans les articles du dossier.

**AACR** • *Anglo-American Cataloguing Rules*, soit « Règles de catalogage anglo-américaines » (1967). AACR2 : les différentes versions révisées, entre 1978 et 2005, des AACR.

**Bibframe** • *Bibliographic Framework*. Modèle de données orienté « web sémantique » développé par la Bibliothèque du Congrès pour remplacer le format MARC21.  
Voir [www.loc.gov/bibframe/](http://www.loc.gov/bibframe/).

**CIDOC CRM** • CIDOC : Comité international pour la documentation de l'ICOM [*International council of museums*]; CRM : *Conceptual reference model* (modèle conceptuel pour les objets de musée). Voir [www.cidoc-crm.org/](http://www.cidoc-crm.org/)

**CoP** • *Committee of Principals*. Instance de gouvernance pour les questions stratégiques de positionnement et développement des AACR. Voir RDA Board, qui a pris sa suite.

**EURIG** • *European RDA Interest Group*, soit « Groupe européen d'intérêt pour RDA ». Voir : <http://www.rda-rsc.org/europe>. Né en 2011 en tant que groupement informel d'institutions européennes intéressées par une éventuelle implémentation de RDA, EURIG s'est progressivement structuré : ses membres signent depuis 2017 un *cooperation agreement*. EURIG assure la représentation de la région « Europe » au RSC depuis 2015.

**FRAD** • *Functional Requirements for Authority Data* (IFLA, 2009), soit « Fonctionnalités requises des données d'autorité ». Le second modèle de la famille « FR » développé sous l'égide de l'IFLA. Il complète FRBR. Traduction française : [www.bnf.fr/documents/frad\\_rapport\\_final.pdf](http://www.bnf.fr/documents/frad_rapport_final.pdf).  
Voir aussi IFLA LRM.

**FRBR, FRBRiser, FRBRisation** • *Functional Requirements for Bibliographic Records* (IFLA, 1998), soit « Fonctionnalités requises des notices bibliographiques ». Modèle conceptuel de données bibliographiques développé sous l'égide de l'IFLA. Les mots dérivés désignent les processus qui visent à rapprocher du modèle FRBR les informations contenues dans les notices bibliographiques d'un catalogue de bibliothèque qui n'a pas été produit en respectant ce modèle. Traduction française :  
[www.bnf.fr/documents/frbr\\_rapport\\_final.pdf](http://www.bnf.fr/documents/frbr_rapport_final.pdf).  
Voir aussi IFLA LRM.

**FRBR<sub>oo</sub> (FRBR « orienté objet »)** • Formalisation de FRBR en ontologie, par le biais d'une harmonisation avec CIDOC CRM. Publié à partir de 2009.  
Voir [www.ifla.org/publications/node/11240](http://www.ifla.org/publications/node/11240)

**FRSAD** • *Functional Requirements for Subject Authority Data* (2011), soit « Fonctionnalités requises des données d'autorité matière ». Le troisième modèle de la famille « FR » développé sous l'égide de l'IFLA. Il explore la relation de sujet et complète FRBR et FRAD. Traduction française : [www.bnf.fr/documents/frsad\\_rapport\\_final.pdf](http://www.bnf.fr/documents/frsad_rapport_final.pdf).  
Voir aussi IFLA LRM.

**IFLA** • *International Federation of Library Associations and Institutions*. Fondée en 1927, cette fédération compte 1 700 membres dans 150 pays et a son siège à La Haye. Elle est à l'origine de nombreux standards à l'usage des bibliothèques.

**IFLA LRM** • *IFLA Library Reference Model* (IFLA, 2017), soit « Modèle de référence pour les bibliothèques ». Modèle conceptuel pour les données des catalogues de bibliothèques résultant de la mise en cohérence des trois modèles de la famille « FR » (FRBR, FRAD et FRSAD). Voir [www.ifla.org/files/assets/cataloguing/frbr-lrm/ifla-lrm-august-2017.pdf](http://www.ifla.org/files/assets/cataloguing/frbr-lrm/ifla-lrm-august-2017.pdf)

**ISBD** • *International Standard Bibliographic Description*, soit « Description bibliographique normalisée internationale ». Norme de description bibliographique élaborée suite à la Conférence internationale des experts en catalogage réunie en 1969 par l'IFLA à Copenhague. ISBD intégré, *International standard bibliographic description, Consolidated edition*, 2007. Révisé en 2011. Traduction française : [www.bnf.fr/documents/isbd\\_trad\\_francais.pdf](http://www.bnf.fr/documents/isbd_trad_francais.pdf)

**JSC** • *Joint Steering Committee*. Comité de pilotage dont le nom est complété, dans un premier temps, par « for Revision of AACR », puis, par « for Development of RDA ». Pays représentés : États-Unis, Canada, Royaume-Uni et Australie. Voir RSC, qui a pris sa suite.

**LRM** • Voir IFLA LRM

**MARC** • *Machine Readable Cataloguing*. Famille de formats d'échange de données bibliographiques développés à partir des années 1960. Comprend notamment MARC21 (Bibliothèque du Congrès) et Unimarc (IFLA).

**Open Metadata Registry** • soit « Registre ouvert de métadonnées » • Site web où sont déclarés des schémas de métadonnées et leurs vocabulaires, dans un formalisme utilisable pour des applications du web sémantique. L'OMR est utilisé pour RDA, FRBR, Unimarc, etc.  
Voir <http://metadataregistry.org>

**Principes de Paris** • La première édition des *Principes internationaux de catalogage* (IFLA et Unesco, 1961). Traduction française : <https://tinyurl.com/PrincipesParis-fr>. Révisés en 2009. Traduction française : [www.ifla.org/files/assets/cataloguing/icp/icp\\_2009-fr.pdf](http://www.ifla.org/files/assets/cataloguing/icp/icp_2009-fr.pdf).

**Projet 3R** • *RDA Toolkit Restructure and Redesign Project*. Projet de refonte de RDA Toolkit (2017-2018). Voir [www.rdatoolkit.org/3Rproject](http://www.rdatoolkit.org/3Rproject)

**PUC** • *Permanent Unimarc Committee*, soit « Comité permanent Unimarc ». Voir [www.ifla.org/unimarc/puc](http://www.ifla.org/unimarc/puc)

**RDA** • *Resource Description & Access*. RDA est le nouveau code de catalogage élaboré par la communauté des bibliothèques anglo-américaines, pour remplacer les AACR2. Il a été publié en juin 2010. La maintenance de RDA est assurée par le RSC.

**RDA Board** • « Conseil RDA ». Décide de la stratégie de développement de RDA. A pris la suite du CoP (voir ce terme)

**RDA Toolkit** • Le site permet de consulter le standard RDA et ses traductions officielles. Accès sur abonnement. Voir [www.rdatoolkit.org](http://www.rdatoolkit.org).

**RDA Registry** • Représentation pour le web des données et le web sémantique des éléments et des identificateurs de relations de RDA. Voir [www.rdaregistry.info](http://www.rdaregistry.info)

**Reicat** • *Regole italiane di catalogazione* (ICCU, 2009), soit « Règles italiennes de catalogage ». Le premier code de catalogage faisant explicitement référence au modèle FRBR.

**RSC** • *RDA Steering Committee*, soit « Comité de pilotage de RDA ». Depuis novembre 2015, il a pris la suite du JSC.

**Scénario (1, 2 ou 3)** • Différents scénarios d'implémentation de RDA proposés par le JSC en 2009, selon trois façons d'interpréter le modèle FRBR. Les scénarios 2 et 3 reprennent la structure des catalogues en MARC : la notice bibliographique contient toute l'information relative à la ressource décrite, avec des liens entre points d'accès et notices d'autorité (scénario 2) ou sans ces liens (scénario 3) ; les notices d'expression ne sont pas définies. Le scénario 1 reproduit le modèle FRBR. Voir [www.rda-jsc.org/archivedsite/docs/5editor2rev.pdf](http://www.rda-jsc.org/archivedsite/docs/5editor2rev.pdf)

**Unimarc** • Format d'échange international de notices catalogographiques élaboré par l'IFLA à partir des années 1970. Il existe aujourd'hui quatre formats Unimarc (notices bibliographiques, d'autorité, de classification et d'états de collection). Voir [www.ifla.org/about-unimarc](http://www.ifla.org/about-unimarc)

**WEMI** • *work, expression, manifestation, item* (œuvre, expression, manifestation, item). Acronyme employé pour désigner les quatre entités du « groupe 1 » du modèle FRBR.

## MÉTADONNÉES EN BIBLIOTHÈQUES : attention, travaux !

La deuxième Journée d'étude du groupe Systèmes et Données de la Transition bibliographique aura lieu le 14 novembre à la BnF (site François Mitterrand, Grand Auditorium). Le groupe Systèmes et Données, qui organise la Journée, souhaite apporter des réponses pragmatiques et concrètes aux interrogations sur la Transition bibliographique sous l'angle de l'informatique documentaire. Les premiers éléments d'une « boîte à outils de la Transition bibliographique » seront présentés aux responsables de SIGB, aux fournisseurs de logiciels ou de notices et, plus largement, à tous les agents de bibliothèques, en vue de préparer la FRBRisation de leurs catalogues.

<http://tinyurl.com/TB-journee-sd2017>

## { BnF 8<sup>e</sup> JOURNÉE NATIONALE RAMEAU

Elle aura lieu le 15 novembre 2017 à la BnF (site François Mitterrand – Petit Auditorium).

Cette nouvelle édition proposera un focus exceptionnel sur la réforme de la syntaxe de Rameau. Élaborée et co-construite avec les représentants des réutilisateurs, elle est porteuse de multiples enjeux, qu'il s'agisse d'adapter le référentiel à un environnement en pleine mutation (web de données, modèle IFLA LRM, Transition bibliographique, nouveaux outils et usages de recherche) ou de lui permettre d'optimiser l'ensemble des services qu'il peut rendre.

<http://tinyurl.com/Rameau-journee2017>

## L'ABES EN SÉMINAIRE

Les 28 et 29 septembre 2017, l'ensemble du personnel de l'Abes était invité à deux journées de réflexion collective en vue de la préparation du projet d'établissement quinquennal 2018-2022.

Avec l'appui d'un consultant, ce séminaire, animé sous forme de Forum Ouvert, a permis de définir plusieurs lignes directrices. Celles-ci seront partagées et enrichies par un dialogue soutenu avec les réseaux, les partenaires et instances de gouvernance de l'Abes.



Une rubrique qui présente la diversité des professionnels qui constituent les réseaux de l'Abes.

(Portrait)

# Léa MAUBON

Bibliothécaire, Responsable de la documentation électronique

lea.maubon@univ-poitiers.fr

## Parlez-nous de vos fonctions actuelles...

Je suis responsable de la documentation électronique au SCD de Poitiers. Mon poste consiste à acquérir, signaler et valoriser les titres et bouquets de périodiques, e-books et bases de données pour l'ensemble de la communauté universitaire. J'assure le suivi budgétaire et administratif des abonnements ainsi que la gestion technique des accès. J'anime des formations, aussi bien auprès de mes collègues que des usagers afin de faciliter l'utilisation de ces ressources riches mais complexes. Le signalement et la valorisation sont une partie importante de mon travail : déclaration de nos abonnements dans la *knowledge base*, soit « base de connaissances » de l'outil de découverte, gestion de la liste AtoZ, mise à jour du portail du SCD, communication auprès du public... Le recueil et l'exploitation des statistiques de consultation font aussi partie du quotidien. Je suis également membre du GTAQ, Groupe de travail sur les archives ouvertes de Couperin.

## Quelles sont les étapes qui vous semblent les plus importantes dans votre parcours professionnel ?

Mon parcours est assez modeste : il s'agit là de mon tout premier poste, ce qui constitue en soi une étape importante ! J'ai passé le concours en externe et j'ai été affectée au SCD de Poitiers en 2013. Pour un premier poste en bibliothèque, celui de responsable de la documentation électronique constituait un défi, mais j'ai vite été mise à l'aise et formée par ma responsable, Anne-Sophie Pascal – que j'aimerais remercier tout particulièrement.

## À quand remontent vos premiers contacts avec l'Abes et dans quel contexte ?

En novembre 2016, j'ai été contactée par Cyril Leroy après avoir pris connaissance de la mise en place du premier Cercles-BACON. La question du signalement des ressources électroniques m'intéressait beaucoup. Cela constituait une bonne occasion pour travailler avec l'Abes et participer à un chantier qui puisse servir au niveau national.

## Participez-vous à un groupe de travail spécifique au sein de l'agence ?

Je participe à Cercles-BACON pour les collections de l'éditeur BREPOLS. Afin d'exposer dans BACON des métadonnées de qualité, on évalue les fichiers KBART fournis par l'éditeur en les soumettant à un certain nombre de tests, grâce à OpenRefine et aux scripts conçus par l'équipe de l'Abes. On transmet ensuite un rapport d'analyse à l'éditeur, qui s'occupe de modifier et d'améliorer ses fichiers, après quoi on les charge dans BACON si on les juge satisfaisants. Cela peut parfois demander plusieurs allers-retours.



## Quels défis majeurs, d'après vous, aura à relever l'Abes dans les prochaines années ?

Évidemment, le projet SGBM, qui va exiger beaucoup de coopération et d'accompagnement, mais également la transition bibliographique et la maîtrise des données (référencement, interopérabilité, réutilisabilité...).

## Qu'appréciez-vous le plus dans votre métier ?

Dans le métier en général, la coopération entre collègues. On partage beaucoup d'idées et de solutions sur les listes de diffusion, Twitter, etc. Entre les groupes de travail et les réseaux plus informels, j'aime échanger avec des bibliothécaires de la France entière. Concernant la documentation électronique plus précisément, un domaine qui évolue sans arrêt et qui comporte des problématiques économiques, politiques et culturelles passionnantes. Il y a aussi une dimension technique stimulante, qui demande de se former fréquemment, et une importante dimension humaine, car il faut être en mesure de transmettre, de s'adapter aux usages de nos publics.

## Qu'est-ce qui vous énerve le plus ?

Les politiques tarifaires de quelques grandes sociétés privées qui vendent la documentation électronique aux universités à des conditions de moins en moins soutenables, et les obstacles qu'elles opposent à la progression du libre accès. C'est peut-être naïf de ma part, mais il y a un fossé trop grand entre notre métier, qui consiste à rendre accessibles les savoirs, et le mouvement de privatisation de ces savoirs par des groupes de plus en plus influents. J'ai parfois le sentiment d'une lutte fatigante et un peu absurde.

## Si l'Abes était un animal, ce serait... ?

Je ne suis pas très douée pour ce type de métaphore... Peut-être une pieuvre, dont l'intelligence et les nombreux bras lui permettent de résoudre des situations très diverses ?

## Votre expression favorite ?

Plutôt une pensée que j'aime beaucoup : « Qui peut prévoir la courbe d'un mot, une fois lancé ? » (Virginia Woolf, dans *Les Vagues*).